

NOM du réseau : REP de Villedieu-les-Poêles

ETABLISSEMENTS :

Collège Le Dinandier de Villedieu-les-Poêles,
École élémentaire Jacques Prévert de Villedieu-les-Poêles,
École maternelle de Villedieu-les-Poêles,
École primaire de Coulouvray-Boisbenâtre,
RPI Sainte Cécile - Chérencé-le-Héron,
RPI La Lande d'Airou - Bourguenolles,
RPI Fleury - La Bloutière.

CIRCONSCRIPTION : Mortain

COMITE DE PILOTAGE :

M. Jean-Louis PICOT IA-IPR,
M. Jacques RENARD IEN,
M. Olivier TREHET Principal

COORDONNATEUR : M. Carl LE MORVAN, professeur des écoles



Références :

Loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école

Circulaire n°2014-077 du 4-6-2014 – Refondation de l'éducation prioritaire (BOEN n°23 du 5-6-2014)

Référentiel pour l'éducation prioritaire.

Sommaire

I. Introduction

II. Présentation du réseau

- A) Données chiffrées du secteur de Villedieu
- B) Structure du réseau
- C) Effectifs et répartitions

III. Diagnostic du réseau

- A) État des lieux du collège
- B) État des lieux des écoles

IV. Projet de réseau

- A) Actions spécifiques à engager 1^{er} et 2nd degrés
- B) Synthèse du programme d'actions interdegrés

V. Dispositifs particuliers et missions du coordonnateur

- A) Rôle et contributions du coordonnateur du REP
- B) Accompagnement Personnalisé
- C) Moins de trois ans
- D) Plus de maîtres que de classes

VI. Conclusion

VII. Annexes

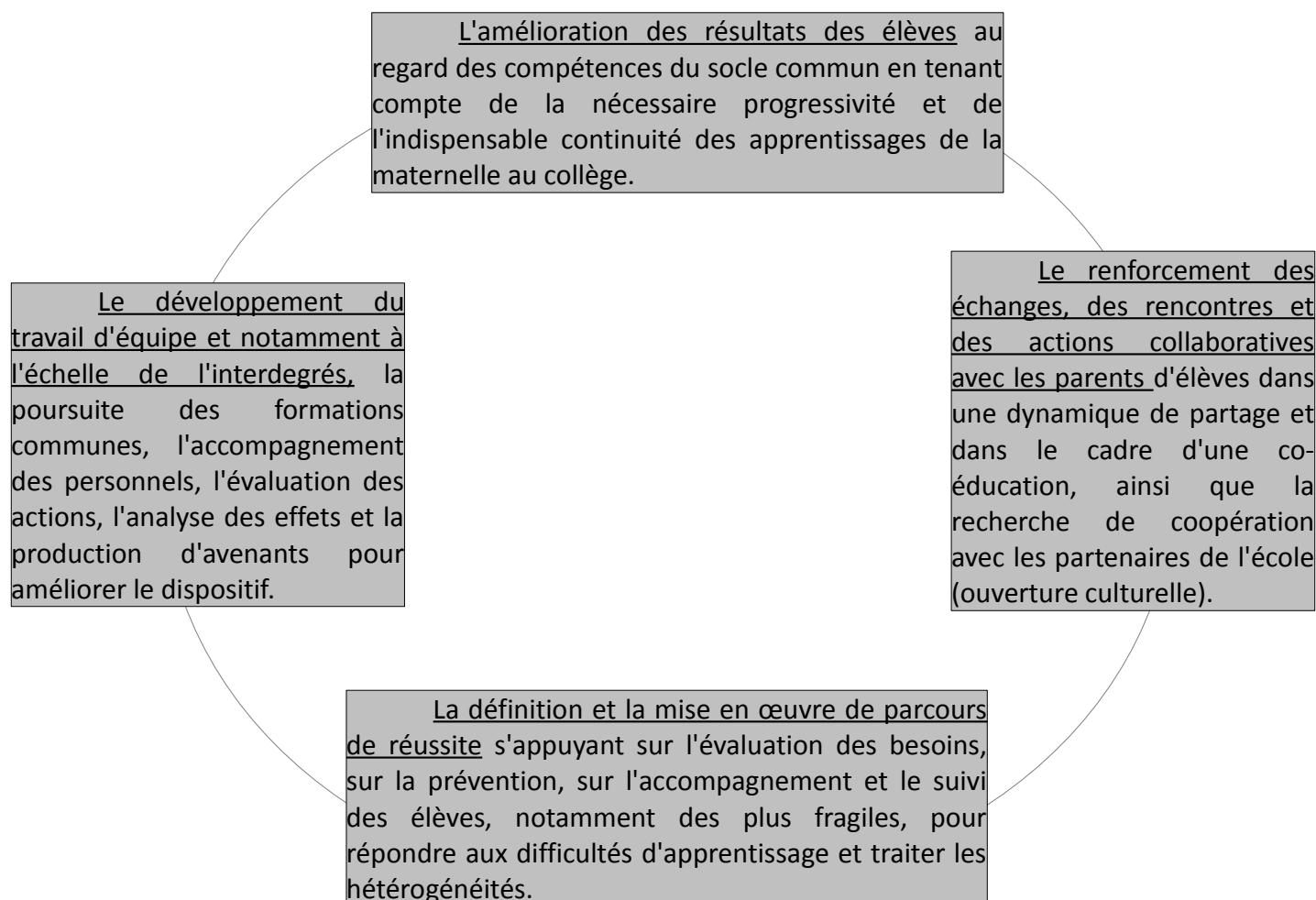
- A) Fiches « Action »
- B) Outils pour les enseignants

I. Introduction

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 définit l'école comme « *un lieu de réussite, d'autonomie et d'épanouissement pour tous, un lieu d'éveil à l'envie et au plaisir d'apprendre, à la curiosité intellectuelle, à l'ouverture d'esprit, [...] un lieu où il doit être possible d'apprendre et d'enseigner dans de bonnes conditions, un lieu permettant de former des citoyens... »*

Le projet de REP est un outil contribuant à atteindre ces objectifs. Il vise la réussite de tous les élèves. Il cherche à impliquer tous les acteurs de la communauté éducative. Il s'inscrit dans une recherche de cohérence et de continuité des actions conduites.

La réflexion engagée sur le projet de REP et les actions qui en découlent, doivent être observées et analysées au regard de quatre axes complémentaires et interdépendants qui sont en cohérence avec les objectifs centraux de la réforme des cycles, des programmes et du collège.



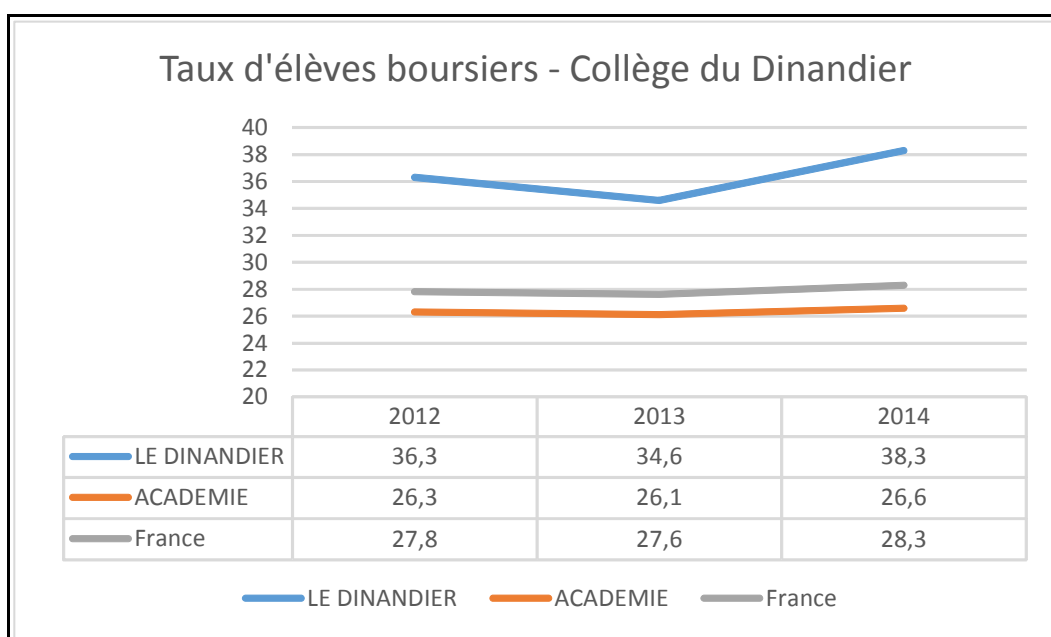
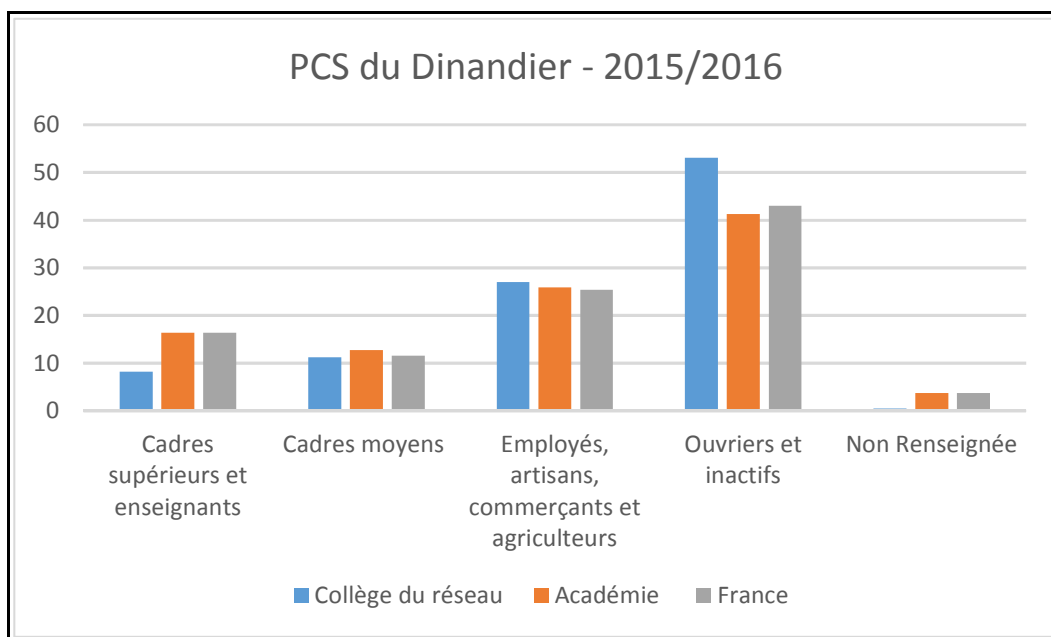
L'amélioration des résultats des élèves, le développement du travail d'équipe, le renforcement des partenariats et la mise en œuvre de parcours de réussite pourraient constituer des critères d'évaluation du projet de REP de Villedieu-les-Poêles.

II. Présentation du réseau

A) Données chiffrées du secteur de Villedieu

Le secteur de collège de Villedieu a été retenu en REP en 2015 au regard des indicateurs suivants :

- Taux de Professions et Catégories Socioprofessionnelles défavorisées
- Taux de boursiers
- Taux d'élèves en retard à l'entrée en 6^{ème} (dans le diagnostic collège).

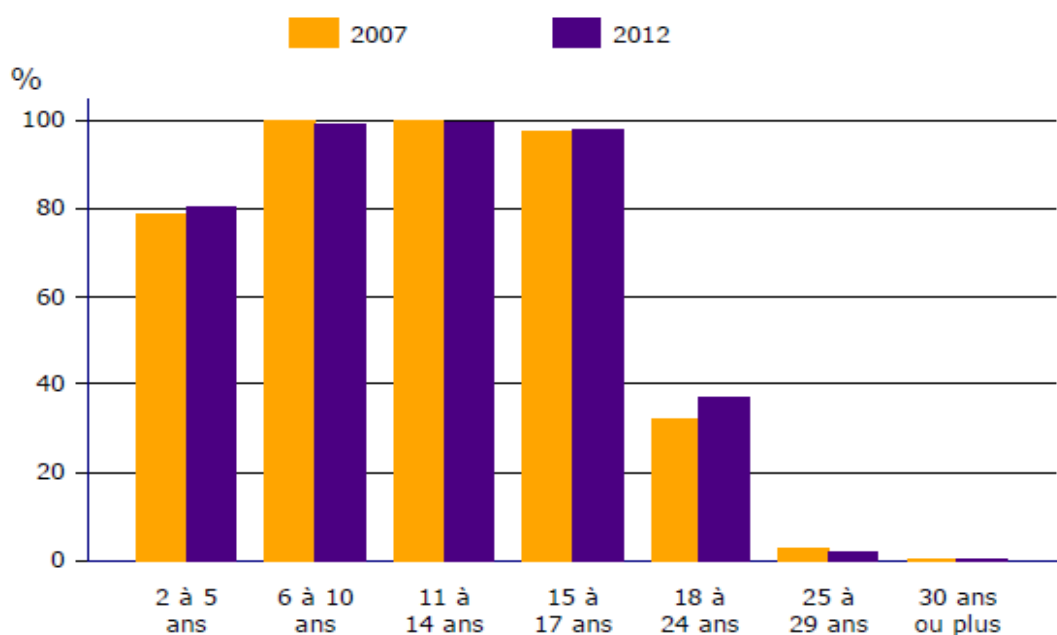


FOR T1 - Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2012

	Ensemble	Population scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	231	186	80,6	79,1	82,2
6 à 10 ans	299	296	99,0	99,4	98,4
11 à 14 ans	237	236	99,6	100,0	99,2
15 à 17 ans	197	193	97,9	100,0	96,0
18 à 24 ans	366	136	37,2	38,2	35,9
25 à 29 ans	288	6	2,2	2,1	2,2
30 ans ou plus	3 862	18	0,5	0,4	0,5

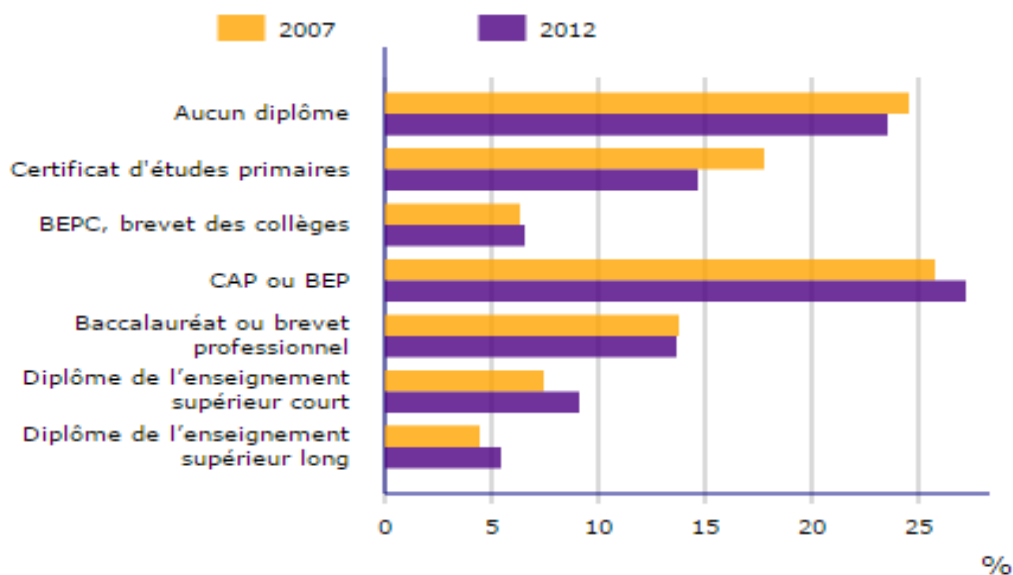
Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

FOR G1 - Taux de scolarisation selon l'âge



Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus



Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2012

	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	4 358	2 074	2 284
<i>Part des titulaires en %</i>			
<i>d'aucun diplôme</i>	23,5	21,9	25,0
<i>du certificat d'études primaires</i>	14,6	12,1	16,9
<i>du BEPC, brevet des collèges</i>	6,6	5,1	7,9
<i>d'un CAP ou d'un BEP</i>	27,2	33,9	21,1
<i>d'un baccalauréat ou d'un brevet professionnel</i>	13,7	13,6	13,8
<i>d'un diplôme de l'enseignement supérieur court</i>	9,1	7,7	10,3
<i>d'un diplôme de l'enseignement supérieur long</i>	5,4	5,8	5,0

Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

On observe une forte chute du taux de scolarisation au-delà de l'âge légal de 16 ans.

45% de la population non scolarisée de 15 ans ou plus, ne possède pas de diplôme qualifiant (aucun diplôme, certificat d'études, brevet des collèges).

Les élèves accédant à un cursus d'enseignement supérieur sont très minoritaires et seulement 14 % d'entre eux obtiennent un diplôme.

Un article sur les « *Trajectoires des élèves de territoires ruraux* » en Basse Normandie avance l'argument suivant : « *Au niveau scolaire et catégorie sociale comparables, les collégiens ruraux s'orientent en effet moins souvent vers une seconde générale et technologique. Pour un certain nombre de familles, les choix d'orientation sont plus modestes que ce que les résultats scolaires permettraient* ».

Au delà de cet apparent manque d'ambition, de nombreux facteurs se conjuguent vraisemblablement et sont susceptibles d'expliquer l'action du territoire à ce moment clé de la scolarité des jeunes : manque de mobilité et éloignement des lieux de formation, diversité de l'offre de proximité en particulier du second cycle court, tissu économique local et perspectives d'insertion...

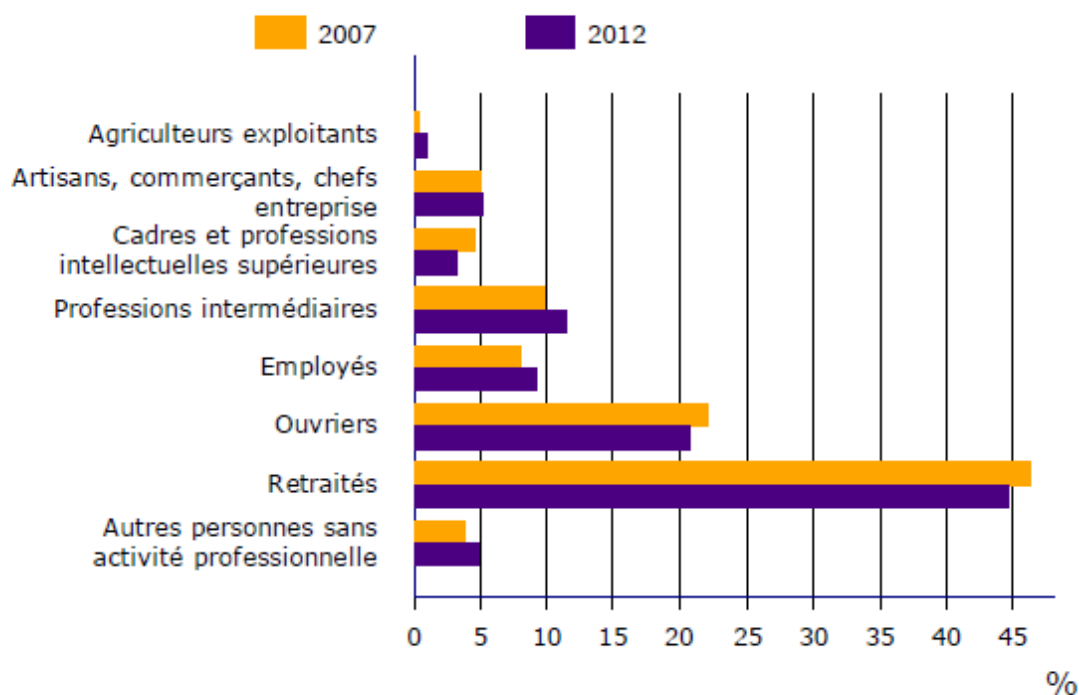
Source : Rectorat – Sepage

FAM T4 - Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

	2012	%	2007	%
Ensemble	1 619	100,0	1 599	100,0
Aucun enfant	931	57,5	916	57,3
1 enfant	310	19,2	304	19,0
2 enfants	274	16,9	248	15,5
3 enfants	84	5,2	96	6,0
4 enfants ou plus	19	1,2	36	2,3

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations complémentaires.

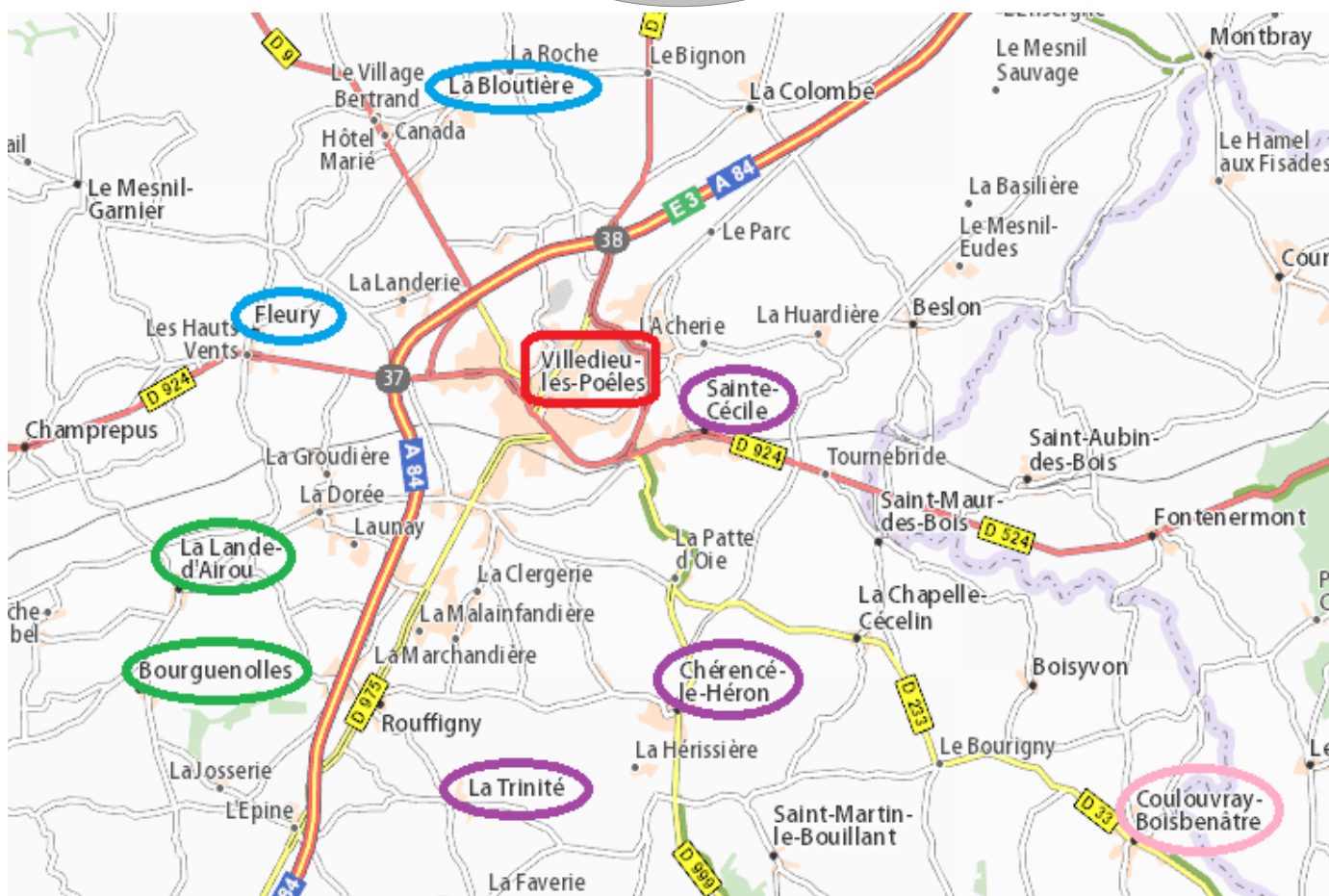
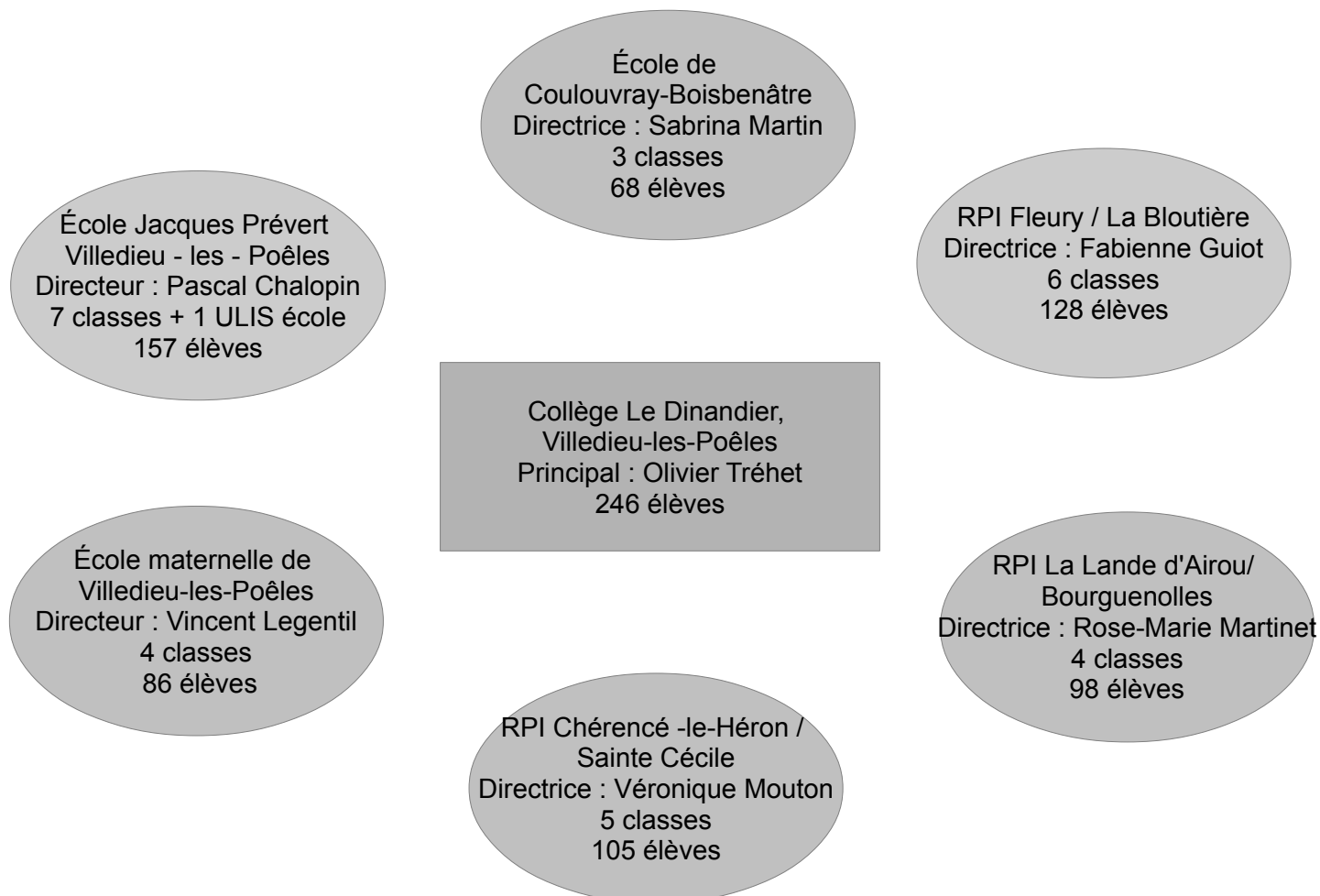
FAM G5 - Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence



Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations complémentaires.

B) Structure du réseau

a) Établissements et situation géographique



b) Ressources humaines du REP

- **Pilotes :**
 - M. Jean-Louis PICOT IA-IPR Anglais
 - M. Jacques RENARD, IEN Mortain
 - M. Olivier TREHET, Principal du collège le Dinandier
- **Dans le Premier Degré :**
 - 37 professeurs des écoles (dont 6 directeurs, 1 enseignant d'ULIS, 6 PES à mi-temps sur des décharges de direction et sur le ½ poste libéré du coordonnateur)
 - Une antenne RASED :
 - 1 Maître E (dominante pédagogique) : Mme Rachel LEGRAND
 - 1 Maître G (dominante rééducative) : M. Rémy GAZENGEL
 - 1 psychologue scolaire : Mme Claudine THIERRY
 - Une équipe de circonscription (Mortain)
 - 1 CPC : M. Ludovic GOURIOU
 - 1 CPC EPS : Mme Valérie LAISNEY
 - 1 Secrétaire de circonscription : Mme Marie-Pierre NOUAILLE
- **Dans le Second Degré :**
 - 32 professeurs (dont 1 documentaliste et des enseignants de SEGPA)
 - 1 CPE : M. Emmanuel PICHARD
 - 1 Assistant Pédagogique
 - 4 Assistants d'Éducation
 - 1 Assistante sociale : Mme Amandine FRISE
 - 1 Infirmier scolaire (interventions 1^{er} degré) : Mme Annie SABOT
 - 1 Conseillère d'Orientation Psychologue (COP) : Mme Marianne SEKHRAOUI
- **Inter-degré :**
 - 1 Coordonnateur REP : M. Carl LE MORVAN, Professeur des écoles
 - 1 Médecin scolaire : Mme Isabelle LAS
 - 1 Enseignant référent – ASH : Mme Sophie TESSEREAU

Stabilité des effectifs enseignants

On constate une stabilité des équipes (90% dans le 1er degré et 93,5 % dans le second degré). Les équipes sont stables, ce qui génère une bonne dynamique permettant un engagement sur le long terme et une continuité dans le travail pédagogique mené. C'est aussi un point positif dans la relation écoles-familles, les familles ayant les mêmes interlocuteurs sur la durée.

Malgré cette stabilité, dans le second degré, un nombre croissant d'enseignants exerce sur au moins deux établissements (7 sur 18 enseignants en collège hors SEGPA et ULIS), ce qui rend plus délicat, d'une année sur l'autre, le suivi du projet REP et l'implication de certains enseignants.

C) Effectifs et répartitions

LES ELEVES DE PRIMAIRE

REPARTITION PEDAGOGIQUE EN PRIMAIRE – 2014/15							
	Villedieu élémentaire	Villedieu-les-Poêles Maternelle	Coulouvray Boisbenâtre	Fleury	La lande	RPI Chérencé	TOTAL
TPS		9	4	4	6	3	26
PS		31	8	18	9	14	80
MS		24	6	21	12	8	71
GS		22	8	19	9	13	71
CP	32		7	14	10	19	82
CE1	31		10	16	12	11	80
CE2	23		6	17	13	11	70
CM1	32		10	12	12	15	81
CM2	30		9	7	15	11	72
ULIS	9						9
TOTAL	157	86	68	128	98	105	642

LES ELEVES DU COLLEGE

Répartition pédagogique du second degré 2015

6ème	57
6ème ULIS	3
6ème SEGPA	6
5ème	47
5ème ULIS	5
5ème SEGPA	6
4ème	43
4ème ULIS	2
4ème SEGPA	11
3ème	49
3ème ULIS	3
3ème SEGPA	14

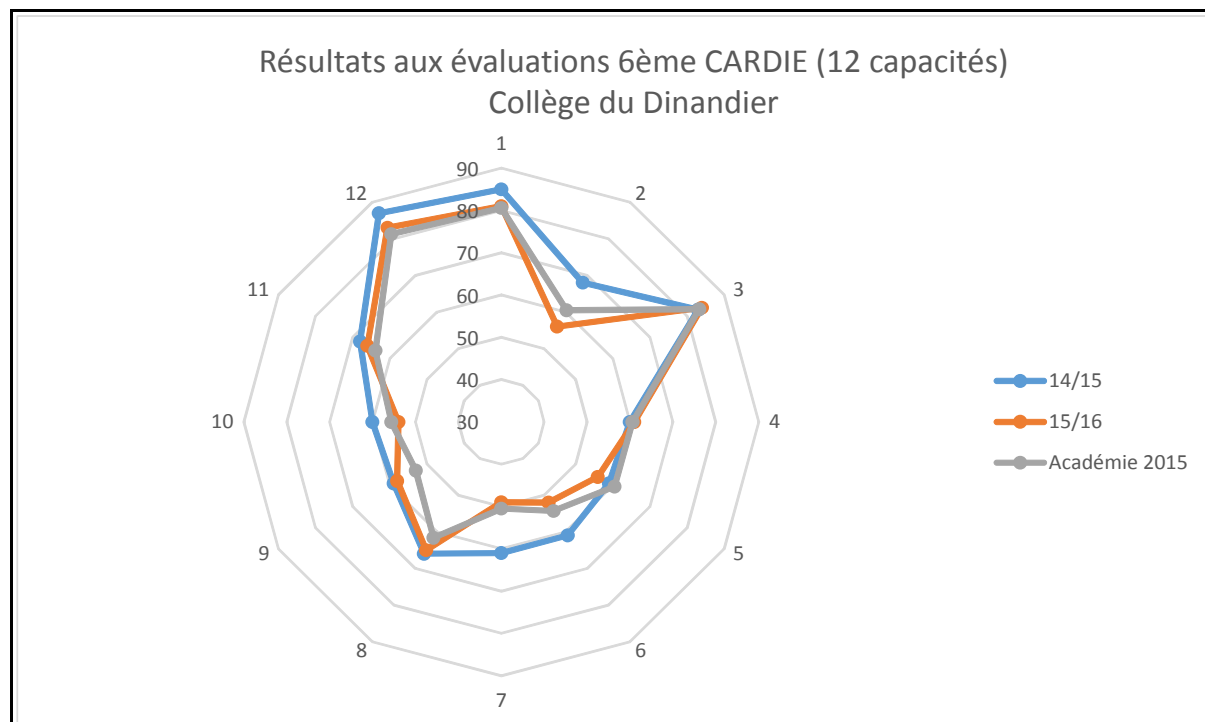
Nombre de classes de 6ème	3
Nombre de classes de 5ème	2
Nombre de classes de 4ème	2
Nombre de classes de 3ème	2
Nombre d'ULIS	1
Nombre de classes SEGPA	3
Nombre total de classes	13

Effectif total 6ème	66
Effectif total 5ème	58
Effectif total 4ème	56
Effectif total 3ème	66
Effectif Cursus général	196
Effectif ULIS	13
Effectif SEGPA	37
Effectif Total	246

III. Diagnostic du Réseau

A) Etat des lieux du collège.

a) Résultats aux évaluations de compréhension des écrits (CARDIE)



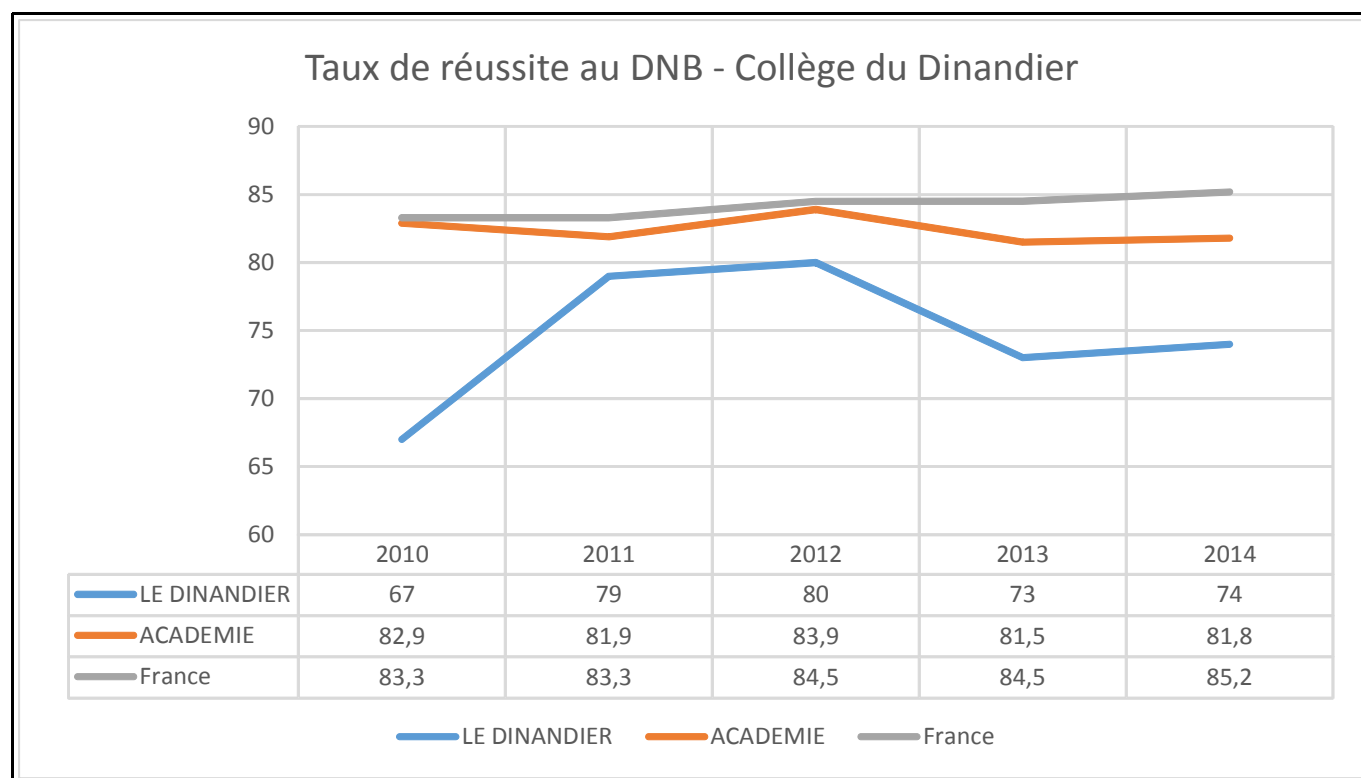
Liste des douze capacités :

- 1- Prélever des informations ponctuelles.
- 2- Déduire des informations implicites à partir d'indices.
- 3- Identifier le genre de l'écrit et la nature du document.
- 4- Dégager l'idée essentielle d'un texte.
- 5- Sélectionner des informations dans des documents de nature différente.
- 6- Identifier la chaîne référentielle.
- 7- Identifier la chronologie des événements.
- 8- Identifier la cohérence logique.
- 9- Identifier la cohérence énonciative.
- 10 - Maîtriser les accords constituant des indices pour la compréhension d'un écrit.
- 11- Identifier le sens d'un mot par le contexte.
- 12- Identifier la catégorie générique d'un mot.

Analyse des pilotes :

Les résultats du collège du Dinandier aux évaluations CARDIE 6ème sont globalement identiques à ceux de l'académie. Sur douze capacités, certaines (1, 3, 11, 12) sont mieux maîtrisées par les élèves que la moyenne académique, d'autres (les capacités 2, 5, 6, 7) font et feront l'objet de notre vigilance au premier et au second degré.

a) Le taux de réussite au Diplôme National du Brevet

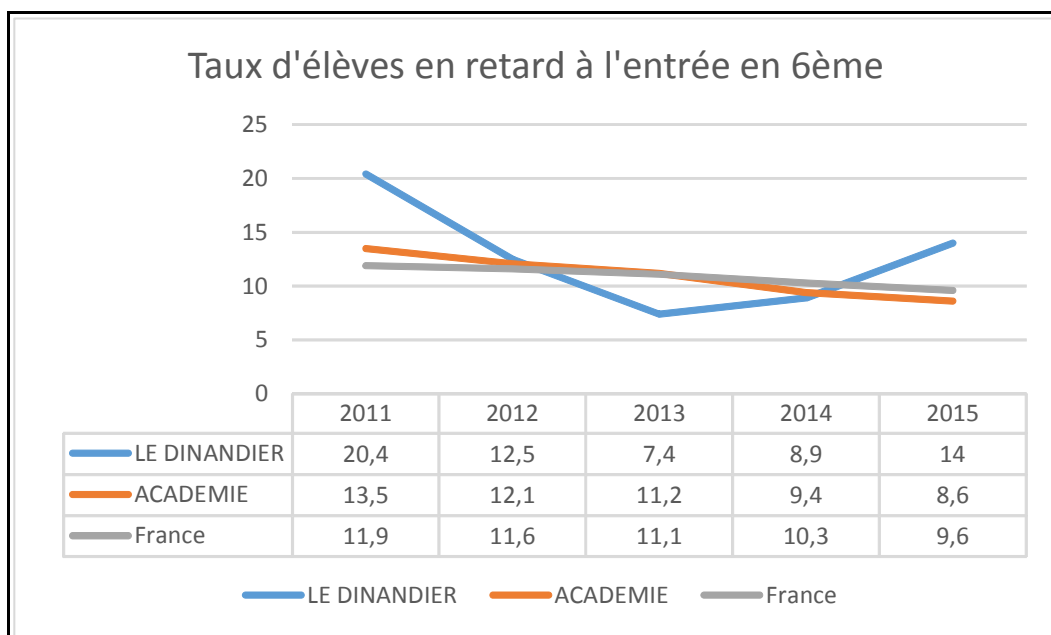


Analyse des pilotes :

En premier lieu, il est nécessaire de remettre le tableau ci-dessus en perspective : en effet, le nombre de candidats au DNB présenté par le collège chaque année tourne autour de 50. Donc, les résultats (réussite ou échec) d'un seul élève suffisent à faire varier le taux de réussite de 2%.

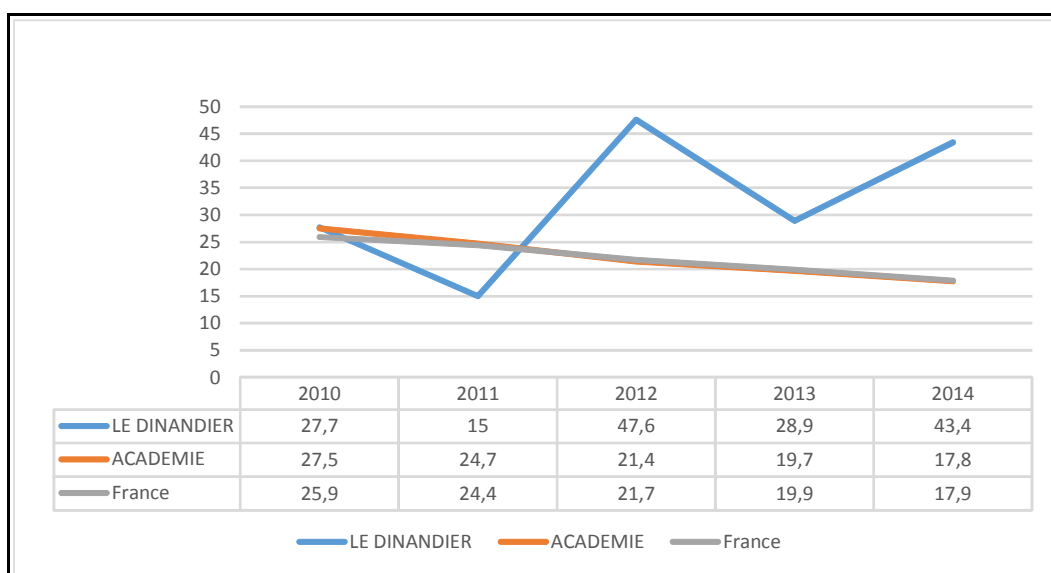
Ces résultats sont néanmoins en dessous de la moyenne académique depuis plusieurs années et malgré les redoublements pratiqués les années passées (voir ci-dessous le §d). Et pourtant, parmi les élèves qui obtiennent leur DNB, le taux de mentions (AB, B ou TB) est très largement supérieur à la moyenne académique. On notera ensuite que les notes obtenues à l'épreuve finale par les élèves du collège, sont supérieures elles aussi à la moyenne académique.

c) Le taux d'élèves avec un an de retard à l'entrée en 6ème.



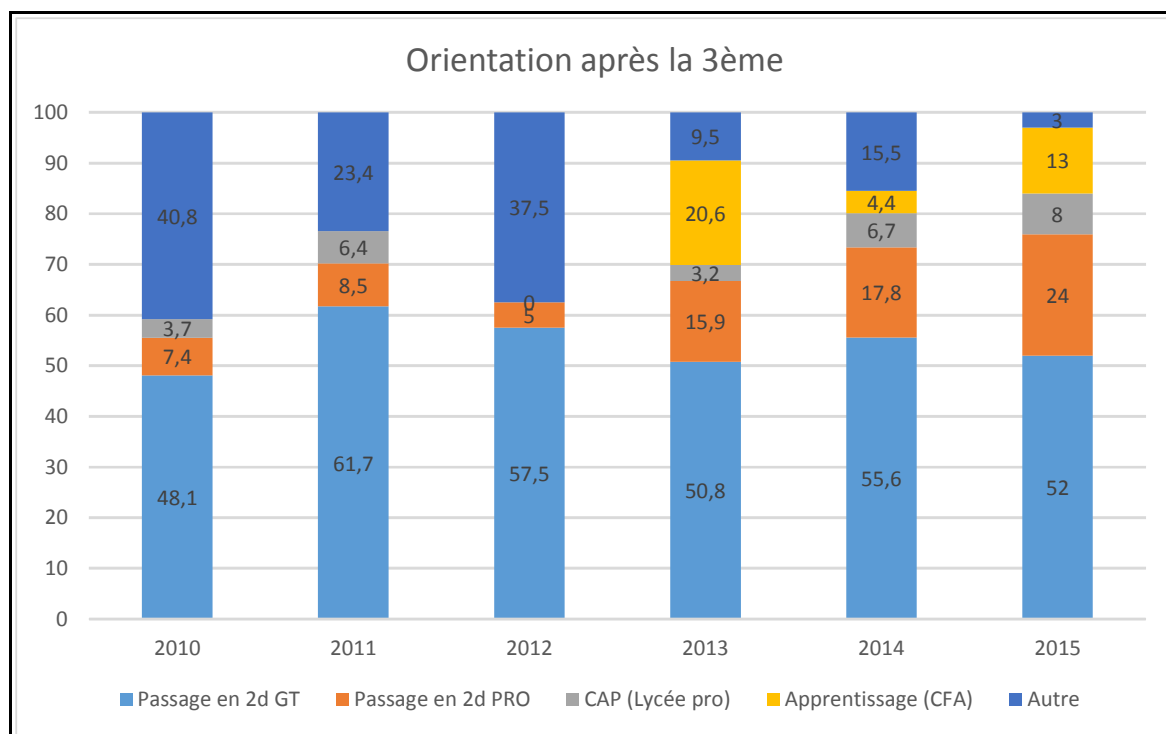
Grâce à une politique volontariste dans le premier degré, depuis plusieurs années, le taux d'élèves en retard à l'entrée en 6e est en baisse continue, passant même à partir de 2012 sous les moyennes académiques et nationales. En revanche, la légère remontée de ce taux à partir de 2014 pourrait s'expliquer par la suspension de l'avis de l'IEN qui précédait les décisions rendues par les conseils des maîtres. La remontée de ce taux doit rester un point de vigilance pour les pilotes.

d) Le taux d'élèves avec au moins un an de retard en classe de 3ème.



D'une année sur l'autre, ce taux est très fluctuant. Ces fluctuations sont accentuées par le fait qu'un seul élève représente 2%. A la fin de l'année 2014-2015, un seul élève a été maintenu en 3e car il n'a pas obtenu l'orientation de son choix. Pour l'année 2015-2016, le collège s'est inscrit dans le dispositif « Dernier mot à la famille » qui devance d'une année les nouvelles dispositions concernant le redoublement des élèves au collège. Il restera à travailler avec les familles qui souhaiteront maintenir leur enfant dans un niveau.

e) Orientation post 3ème



Dès la rentrée 2015, le premier travail engagé a été d'affiner le recensement des élèves sortant du collège, de manière à réduire la marge « Autre » recouvrant entre autres des élèves affectés dans un établissement, mais qui ne s'y sont pas présentés ou n'ont pas poursuivi leur voie au-delà de quelques semaines. Il n'en reste pas moins que le taux de poursuite d'études en 2de GT reste inférieur au taux académique, alors que les poursuites d'études en voie professionnelle (2de PRO, CAP et apprentissage) restent très supérieures au taux académique. On retrouve la marque du secteur de recrutement d'un collège en REP : des parents n'ayant que peu poursuivi des études générales, assez peu diplômés et qui voient dans les formations professionnelles courtes une assurance face au chômage.

f) Le projet d'établissement du collège

Les trois grands axes du projet d'établissement validé en 2014 sont :

- favoriser la réussite de tous les élèves,
- mieux vivre ensemble dans un collège citoyen,
- moderniser les outils et aménager le cadre de vie.

Avant l'entrée en REP, les problématiques retenues par ce projet d'établissement étaient centrées sur : « mieux répondre à la diversité des élèves » (une forte hétérogénéité étant constatée, d'où l'accent mis sur la pédagogie différenciée), « donner à chacun l'ambition de réussir » (voir le §e ci-dessus) et « favoriser l'autonomie et la socialisation » (le travail sur l'autonomie étant un des axes du projet REP inter-dégrés).

B) Etat des lieux des écoles.

ÉCOLES / RPI	PROJET d'ÉCOLE ACTUEL	AXES PRIVILÉGIÉS
VILLEDIEU élémentaire (6 + 1 ULIS) 147 + 10 élèves	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de la langue - Ouverture culturelle - Aide aux élèves en <u>difficulté</u> - Éducation à la citoyenneté - Éducation scientifique et technologique 	<p><u>Maîtrise de la langue</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Outils communs - Travail sur l'implicite - Utilisation APC <p><u>Bienveillance</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluations mi-CP et communication - Inclusion des élèves d'ULIS <p><u>Parents</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valorisation des réussites (bulletins) - Rencontres régulières - Association à quelques actions - Blog d'école
VILLEDIEU maternelle (4 classes) 86 élèves	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de la langue - Ouverture culturelle - Éducation citoyenne 	<p><u>Maîtrise de la langue</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Programmation phonologie - Échanges BCD / médiathèque – chorale / cirque <p><u>Bienveillance</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte du rythme des élèves - Valorisation des progrès des élèves <p><u>Parents</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil personnalisé – vidéo photo en classe - Rendez-vous parents
RPI CHERENCE / SAINTE CECILE (2 + 3 = 5 classes) 105 élèves classes maternelles à CHERENCE	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de la langue - Ouverture culturelle - Éducation à la citoyenneté - Éducation scientifique 	<p><u>Maîtrise de la langue</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enrichissement lexical / répertoires - Continuité des apprentissages <p><u>Bienveillance</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cahier de réussite (maternelle) <p><u>Parents</u> : Ouvrir l'école / associer les parents (actions)</p>

ÉCOLES / RPI	PROJET d'ÉCOLE ACTUEL	AXES PRIVILÉGIÉS
RPI FLEURY / LA BLOUTIERE (3 + 2 = 5 classes) 128 élèves TPS - CP à FLEURY	- Maîtrise de la langue - Ouverture culturelle - Devenir citoyen	<u>Maîtrise de la langue</u> : - Emprunts de livres / boites à livres / lectures offertes + projets communs <u>Bienveillance</u> : - Travail sur le « savoir être » <u>Parents</u> : - Échanges / rencontres / communication résultats aux familles - Qualité de l'accueil du matin (maternelle)
RPI BOURGUENOLLES / LA LANDE D'AIROU (2 + 2 = 4 classes) 98 élèves TPS - CP à BOURGUENOLLES	- Maîtrise de la langue - Ouverture culturelle - Éducation à la citoyenneté - Enseignement scientifique	<u>Maîtrise de la langue</u> : - Projets et outils langagiers / Travail sur l'implicite dès le CP et jusqu'au CM2 <u>Bienveillance</u> : - Brevet de réussite (comportement et apprentissages) - Application des cycles pédagogiques <u>Parents</u> : - Qualité de l'accueil, rendez-vous individuels, modalités restitution des résultats
COULOUVRAY-BOISBENATRE 3 classes 68 élèves 3 triples niveaux	- Maîtrise de la langue - Ouverture culturelle - Découverte du monde (dimension scientifique)	<u>Maîtrise de la langue</u> : - Lexique et production d'écrit / cohérence et progressivité des méthodes. - Projets communs / découloisnements / programmations grammaire. <u>Bienveillance</u> : - Livrets scolaires sans notes, « Les lions du comportement » - Cahiers de progrès / brevets de réussite - Suivi des élèves et soutien entre collègues (solidarité) <u>Parents</u> : - Favoriser les relations positives (accueil, convivialité, disponibilité même sans rendez-vous, participation aux actions de l'APE) - Préparer les familles à l'école (faire visionner un film sur la journée des élèves lors de la réunion de rentrée)

Perspectives envisagées consécutives à l'analyse des différents états de situation :

- Cohérence et continuité des apprentissages (projets, méthodes, programmations, outils communs ...).
- Valorisation des réussites, des progrès et association de l'élève à son parcours (brevets, ceintures, auto-évaluation...).
- Association des familles (co-éducation) et intégration au parcours de l'élève (diagnostic, accompagnement, bilan...).

IV. Projet de réseau

A) Actions spécifiques à engager 1^{er} et 2nd degrés

Axe 1 : Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement. (1^{er} degré)

Actions envisagées par rapport aux axes prioritaires	Objectifs de l'action	Priorité(s) du référentiel travaillée(s)	Acteurs impliqués	Élèves concernés	Critères d'évaluation envisagés
Utiliser de manière harmonisée les codes de l'écrit (grammaire de phrases).	Donner de la cohérence et de la continuité aux apprentissages.	Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement.	Tous les PE	Tous les élèves du REP	Résultats fin GS, palier 1, évaluations CE2 et palier 2. Nombre de PPRE. Nombre d'orientations SEGPA.
Rendre les apprentissages plus explicites, donner du sens aux activités et y associer les élèves (pédagogies actives).	Enseigner par compétences et rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages.	Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement.	Tous les PE	Tous les élèves du REP	Résultats fin GS, palier 1, évaluations CE2 et palier 2. Nombre de PPRE. Nombre d'orientations SEGPA.
Participer à un projet collectif et à un écrit informatif (journal du REP).	Engager chaque classe du REP dans un projet de production. Écrire pour communiquer en valorisant les actions.	Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement.	Tous les PE	Tous les élèves du REP	Résultats fin GS, palier 1, évaluations CE2 et palier 2. Nombre de PPRE. Nombre d'orientations SEGPA.

Axe 1 : Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement. (2nd degré)

Objectifs d'actions	Actions	Référentiel du REP	Critères d'évaluation
<p>Améliorer l'expression écrite et orale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre compte, par les élèves, des projets réalisés en utilisant un des médias du collège (journal écrit, site internet, web radio) - Actions engagées dans le cadre de la liaison CM2-6e (cf. axe 2) - Actions transversales : PSC1/SST, mini-entreprise, DEC (diplôme européen de compétence) 	<ul style="list-style-type: none"> - Lire, écrire, parler pour apprendre dans toutes les disciplines - Travailler les compétences qui donnent lieu à de fortes inégalités 	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquence de consultation du journal, du site, de la web radio - Résultats aux évaluations en français d'expression orale ou écrite et au DNB <ul style="list-style-type: none"> - Fiches d'auto-évaluation par les élèves - Évaluation de la maîtrise de la langue dans chaque discipline et/ou activité <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation diagnostique 6e (compréhension des écrits dans les disciplines)
<p>Apprendre à apprendre Développer l'auto-évaluation des élèves Développer l'autonomie des élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler explicitement les méthodes de travail dans toutes les disciplines - Dispositifs particuliers : AP 6^e, « apprendre à apprendre » 5^e - Développer l'auto-évaluation des élèves - Accompagner le travail en autonomie lors des heures d'études accompagnées 	<ul style="list-style-type: none"> - Expliciter les démarches d'apprentissage - Renforcer l'autonomie des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> - Auto-évaluation des élèves sur leur autonomie (lors de séances d'études accompagnées) - Évaluation débuts et fins de séances
<p>Enseigner par compétences Donner du sens aux apprentissages</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Actions conjointes : collège/SEGPA/ULIS autour du travail de certaines compétences - Ateliers du parcours Avenir : lien métiers/compétences attendues - Expliciter clairement les compétences évaluées lors d'une évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> - Expliciter les démarches d'apprentissage et les différentes évaluations (avec critères explicités) - Comprendre le sens des enseignements 	<ul style="list-style-type: none"> - Appropriation du livret de compétences par les élèves - Évaluations communes par niveau

Axe 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante (1^{er} degré)

Actions envisagées par rapport aux axes prioritaires	Objectifs de l'action	Priorité(s) du référentiel travaillée(s)	Acteurs impliqués	Élèves concernés	Critères d'évaluation envisagés
Utiliser le livret numérique national du CP au CM2	Évaluer par compétences et renseigner un livret de REP utilisable par tous les PE et compréhensible pour les familles.	Conforter une école bienveillante et exigeante.	Tous les PE	Tous les élèves du REP	Taux d'adhésion au niveau des PE et au niveau des parents.
Développer l'évaluation positive dans la mise en place de ceintures, de brevets de réussite ou de cahiers de progrès.	Valoriser les résultats et associer l'élève au déroulement de son parcours.	Conforter une école bienveillante et exigeante.	Tous les PE	Tous les élèves du REP	Réduction du nombre de PPRE centrés sur les domaines concernés par ces actions. Résultats fin GS, palier 1, évaluations CE2 et palier 2.
Développer la pédagogie différenciée au sein de la classe, mobiliser les PPRE, les APC, les stages de remise à niveau et les actions du RASED en lien avec le nouveau dispositif « Plus de maîtres que de classes » pour faire progresser les élèves.	Améliorer l'efficacité des différents dispositifs d'aide aux apprentissages en les articulant.	Conforter une école bienveillante et exigeante.	Tous les PE	Tous les élèves du REP	Résultats fin GS, évaluations CE2, paliers 1 et 2 du socle. Nombre de PPRE. Orientations SEGPA.

Axe 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante (2nd degré)

Objectifs d'actions	Actions	Référentiel du REP	Critères d'évaluation
Renforcer la liaison école-collège Renforcer la cohésion entre les élèves au sein du collège	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la continuité école-collège : accueil des CM, continuité des apprentissages et des critères d'évaluation, partage autour des programmes des cycles 3 et 4, ...) - Actions conjointes collège / SEGPA / ULIS 	<ul style="list-style-type: none"> - Continuité école-collège au cœur du projet de réseau 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation du nouveau livret de compétence - Fiche de progression sur le cycle 3
Rendre opérationnel le suivi des élèves	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi scolaire dans le cadre de l'AP en mettant en place les parcours - Suivi de scolarité (inter-cycles, cellule de veille, actions de prévention, ...) - Un coordonnateur par niveau - Tutorat prof/élèves - Bulletin scolaire à optimiser pour être plus opérationnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des élèves en accentuant la lutte contre les retards et l'absentéisme - Donner toute sa place au parcours Avenir - Commission de suivi des élèves en grande difficulté - Mise en place d'un coordonnateur par niveau 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élèves suivis en tutorat - Taux d'absentéisme - Nombre d'élèves suivis en cellule de suivi de scolarité et taux de réussite - Retour des parents sur la lecture des bulletins
Donner tout leur sens aux évaluations (diagnostiques, formatives et sommatives)	<ul style="list-style-type: none"> - Modifier le regard des élèves sur les évaluations (rôle de l'erreur, ...) - Assurer la continuité dans les critères d'évaluation et des évaluations différenciées en fonction des parcours d'élèves - Préparer au DNB/CFG - Assurer à tous les élèves de 3e une sortie avec diplôme (DNB, CFG, DNB Pro à titre dérogatoire) - Faire verbaliser par les élèves les compétences attendues pour aboutir à la tâche finale 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des modes d'évaluation reposant sur des objectifs exigeants, valorisant l'investissement et les progrès de l'élève - Évaluations diagnostiques mises en œuvre prioritairement dans les années d'entrée dans un nouveau cycle (5^e) - Devoirs communs et brevets blancs 	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation de l'investissement et des progrès de l'élève - Résultats aux évaluations

Axe 3 : Coopération avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire. (1^{er} degré)

Actions envisagées par rapport aux axes prioritaires	Objectifs de l'action	Priorité(s) du référentiel travaillée(s)	Acteurs impliqués	Élèves concernés	Critères d'évaluation envisagés
Renseigner une fiche individuelle de suivi de l'élève (mémoire école).	Perfectionner la connaissance du parcours de l'élève, partager les informations et favoriser les continuités.	Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires.	Tous les PE	Tous les élèves du REP	Efficiences des communications inter-cycles et inter-degrés.
Multiplier les rencontres et les échanges avec les familles, et renforcer la qualité de l'accueil dans l'école.	Associer les familles à la scolarité de leurs enfants et développer le co-éducation.	Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires.	Tous les PE	Tous les élèves du REP	Taux de participation des familles aux bilans scolaires, aux projets de classe et aux APC.
Rendre compte aux familles des bilans d'acquisition de manière régulière en s'appuyant sur les réussites et en proposant des pistes pédagogiques en cas de difficultés (leçons du soir par exemple).	Informers les parents d'élèves des résultats de leurs enfants et les aider dans leur accompagnement scolaire.	Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires.	Tous les PE	Tous les élèves du REP	Nombre de rendez-vous collectifs. Nombre de rendez-vous individuels. Nombre de sollicitations parentales. % de signatures des documents institutionnels (règlement intérieur...)

Axe 3 : Coopération avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire. (2nd degré)

Objectifs d'actions	Actions	Référentiel du REP	Critères d'évaluation
<p>Accompagner les parents dans leur rôle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire signer par les parents les évaluations de 6e - Réunions parents/professeurs avec explicitation des bulletins 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des parents dans leur rôle dans les conseils (de classe, de discipline, d'administration, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation des parents aux réunions parents/professeurs - Taux de participation des parents lors des élections aux instances du collège
<p>Renforcer les liens collège-parents</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser et diffuser les outils numériques disponibles (Pronote, site internet, ...) - Organiser des rencontres conviviales en plus des rencontres institutionnelles (soirée remise des diplômes, ...) - Valoriser auprès des parents les réalisations des élèves - Développer l'utilisation de l'outil Pronote - Mettre une salle à disposition des parents (réunions, rencontres, information, ...) - Impliquer les parents d'élèves lors des forums des métiers (présentation de leur métier, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Espace à prévoir pour recevoir les parents - Faire venir les parents dans le cadre de rencontres conviviales et valorisantes pour leurs enfants (par ex : repas à thèmes, expositions réalisées par les élèves, ...) - Réunion de rentrée spécifique pour les parents d'élèves entrant en 6^e - Rencontres individuelles avec les parents 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'utilisation (et pages consultées) de Pronote par les parents - Taux de participation des parents aux différentes rencontres organisées
<p>Impliquer des partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la politique des mini-stages en entreprises - Organiser des réunions thématiques impliquant différents partenaires - Développer les relations avec le monde des entreprises lors des forums métiers - Développer les liens avec les collectivités territoriales présentes au CA 	<ul style="list-style-type: none"> - Liens à établir avec des associations péri-éducatives - Liens avec les collectivités territoriales et les services sociaux et de santé <ul style="list-style-type: none"> - Liens avec les lycées 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de partenaires mobilisés sur une année - Nombre d'interventions de partenaires sur une année - Nombre de projets communs (avec partenaires extérieurs)

Axe 4 : Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative. (1^{er} degré)

Actions envisagées par rapport aux axes prioritaires	Objectifs de l'action	Priorité(s) du référentiel travaillée(s)	Acteurs impliqués	Élèves concernés	Critères d'évaluation envisagés
Développer des projets de cycle trois (CM1-CM2-6 ^e), des programmations de cycles et des conseils de maîtres/cycles.	Développer le travail en équipes d'écoles et à l'échelle du REP.	Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative.	Tous les PE et des PLC (professeurs de sixième)	Tous les élèves des écoles du REP et de sixième.	Taux de retard en fin de cycle. Nombre d'échanges de service et de décloisonnements. Nombre de projets partagés.
Mettre en œuvre la co-intervention, l'observation des élèves, la préparation et l'analyse croisée de séquences d'apprentissage.	Mettre en œuvre et perfectionner le dispositif « Plus de maîtres que de classes ».	Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative.	Tous les PE.	Tous les élèves des écoles du REP et de sixième.	Nombre de séances, journées réalisées. Modalités de co-intervention. Domaines d'apprentissage visés. Niveaux concernés. Traitement des difficultés des élèves.
Faire vivre le nouveau cycle trois et assurer la fluidité des parcours, réaliser le suivi et l'accompagnement des élèves, réunir le conseil écoles/collège et renforcer les actions concertées interdegrés.	Garantir la continuité écoles/collège.	Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative.	Tous les PE et des PLC (professeurs de sixième)	Tous les élèves des écoles du REP et de sixième.	Taux de retard à l'entrée en 6 ^e . Pourcentage de réussite au palier 1 et au palier 2 du socle commun. Nombre de PPRE. Orientations SEGPA. Début des prises en charge des 6 ^{èmes} . Nombre de conseils de cycle 3.

Axe 4 : Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative. (2nd degré)

Objectifs d'actions	Actions	Référentiel du REP	Critères d'évaluation
Développer le rôle du conseil école-collège	- Cf. actions de l'axe 2	- Objets : continuité pédagogique et suivi des élèves	- Nombre de réunions annuelles - Nombre de professeurs impliqués dans des actions inter-degrés
Renforcer les approches inter-disciplinaires	- Poursuivre la mise en place de projets inter-disciplinaires - Rendre pertinents l'AP et les EPI dans le cadre du REP	- Temps de travail en équipes institués dans les emplois du temps - Objectifs pédagogiques du travail en équipes bien déterminés	- Nombre d'heures de concertation (par semaine, par an) - Nombre de fiches action élaborées
Développer les objectifs pédagogiques communs	- Partage d'information entre les partenaires qui suivent les élèves - Analyse commune des évaluations des élèves - Projets de co-intervention	- Evaluation collégiale du projet de réseau - Développement professionnel de chacun - Objectifs pédagogiques bien déterminés par rapport au suivi des élèves	- Résultats des élèves aux différents examens - Fiche-bilan annuelle des personnels impliqués dans le REP

Axe 5 : Accueillir, accompagner et soutenir les personnels. (1^{er} degré)

Actions envisagées par rapport aux axes prioritaires	Objectifs de l'action	Priorité(s) du référentiel travaillée(s)	Acteurs impliqués	Élèves concernés	Critères d'évaluation envisagés
Présentation du projet de REP aux nouveaux enseignants et animations pédagogiques spécifiques.	Informier et accompagner les nouveaux PE par les directeurs, le coordonnateur REP et l'équipe de circonscription.	Accueillir, accompagner et soutenir les enseignants.	Tous les nouveaux enseignants des écoles du REP	Tous les élèves des écoles du REP	Nombre de réunions d'information sur le projet de REP. Nombre de concertations inter-équipes autour des actions à mener. Nombre d'animations pédagogiques spécifiques.
Stages spécifiques REP 1 ^{er} degré (et stages interdegrés dans le cadre du PAF).	Mettre en place des actions de formation continue (1 ^{er} degré et également interdegrés).	Accueillir, accompagner et soutenir les enseignants.	Tous les enseignants des écoles du REP	Tous les élèves des écoles du REP	Nombre d'actions de formations spécifiques REP 1 ^{er} degré. Nombre de stages. Nombre d'actions menées en référence aux préconisations des stages.
Suivi et accompagnement des équipes d'école par l'équipe de circonscription et le coordonnateur.	Mutualiser les réflexions, croiser les analyses et partager les outils (par cycles, écoles et au niveau du REP).	Accueillir, accompagner et soutenir les enseignants	Tous les enseignants des écoles du REP	Tous les élèves des écoles du REP	Nombre de sollicitations des PE. Nombre d'accompagnements réalisés par les CPC. Nombre de suivis réalisés par le coordonnateur. Nombre d'outils mutualisés à l'échelle du REP.

Axe 5 : Accueillir, accompagner et soutenir les personnels. (2nd degré)

Objectifs d'actions	Actions	Référentiel du REP	Critères d'évaluation
<p>Accompagner les personnels nouveaux entrant dans le REP</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien individuel du principal avec tout nouveau personnel entrant dans le REP - Accueil collectif des nouveaux personnels par les membres du comité de pilotage 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens mis en place pour enseignants intégrant le réseau - Rencontres avec les enseignants arrivant dans le réseau 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnels accompagnés et fiche de satisfaction
<p>Poursuivre les formations communes inter-degrés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mutualiser les besoins de formation au niveau du réseau - Au moins une formation inter-degrés par an 	<ul style="list-style-type: none"> - La formation doit répondre à des besoins concrets - Formation aux usages pédagogiques pertinents du numérique 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de formations organisées - Nombre de personnels impliqués dans ces formations - Taux de personnels ayant été impliqués au moins une fois dans une formation inter-degrés
<p>Soutenir et valoriser les personnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien pédagogique pour les personnels rencontrant des difficultés (par un formateur ou un IPR) - Valoriser l'implication de personnels volontaires par des missions spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Missions spécifiques avec entretiens préalables - Accompagnement extérieur (formateur ou chercheur) mis en œuvre pour au moins un projet du réseau - Développement des visites conseil par les corps d'inspection - Suivi personnalisé pour les enseignants rencontrant des difficultés 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de fiches de postes spécifiques établies ou de missions spécifiques - Nombre de visites d'inspecteurs

Axe 6 : Renforcer le pilotage et l'animation du réseau. (1^{er} degré)

Actions envisagées par rapport aux axes prioritaires	Objectifs de l'action	Priorité(s) du référentiel travaillée(s)	Acteurs impliqués	Élèves concernés	Critères d'évaluation envisagés
Réunion du comité de pilotage (deux fois/an) et concertations régulières des pilotes à l'échelle de l'interdegrés.	Piloter et faire fonctionner le réseau dans le cadre du projet de REP (4 ans) en cohérence et en articulation avec le second degré.	Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux.	Tous les pilotes du REP	Tous les élèves des écoles du REP	Nombre de réunions du comité de pilotage. Nombre de concertations.
Bilan et actualisation des actions du projet de REP (avenant annuel) en lien et en cohérence avec le second degré.	Évaluer les effets du projet de REP sur les résultats des élèves et sur les pratiques enseignantes (tableaux de bord, suivis de cohortes...).	Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux.	Tous les enseignants des écoles et les pilotes du REP	Tous les élèves des écoles du REP	Résultats en fin de GS, à l'évaluation nationale CE2, aux paliers 1 et 2 du socle commun, à l'évaluation 6ème, au DNB. Nombre d'actions développées entre les deux degrés.
Exposition de travaux d'élèves (au moins une fois/an), communication à la presse locale d'une action remarquable (une fois/an) et présentation d'actions porteuses sur le site de la circonscription de MORTAIN.	Valoriser les actions du REP et communiquer sur les pratiques pédagogiques innovantes .	Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux.	Tous les enseignants des écoles du REP	Tous les élèves des écoles du REP	Taux de fréquentation des familles aux expositions, aux spectacles. Fréquence des articles dans la presse locale.

Axe 6 : Renforcer le pilotage et l'animation du réseau. (2nd degré)

Objectifs d'actions	Actions	Référentiel du REP	Critères d'évaluation
<p>Rendre opérationnel le pilotage du REP</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions régulières du comité de pilotage - Rendre central le rôle du coordonnateur - Partage numérique d'un tableau de bord (actions, évaluations, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Rôles du comité de pilotage, du coordonnateur et de l'IPR référent 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre effectif de réunions du comité de pilotage - Nombre de compte rendu en direction de tous les personnels du REP - Mise à jour annuelle du tableau de bord
<p>Positionner clairement le rôle de la SEGPA et la place de l'ULIS dans le REP</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Interactions avec l'enseignement général (cf. axes 1 et 2)) - Inclusions croisées à développer - Renforcer les liens avec les formations professionnelles (lycées pro, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Liens avec les lycées et la SEGPA 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions communes collège / SEGPA / ULIS - Nombre d'intégrations par an
<p>Systematiser la démarche d'évaluation des actions</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise au point d'une fiche par action (avec description, évaluation, ...) - Tableau de bord du REP 	<ul style="list-style-type: none"> - Démarche d'auto-évaluation, à l'aide de référentiels et de tableaux de bord 	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de l'auto-évaluation de chaque action
<p>Valoriser les actions menées dans le cadre du REP</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Par les élèves : journal de REP (écoles primaires, collèges) - Promotion dans la presse des actions communes engagées dans le cadre du REP - Réalisation de vidéos mettant en valeur les réalisations des élèves - Recourir au média radio 	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les travaux d'élèves - Communiquer via la presse locale, les sites internet, ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'articles dans la presse - Fréquentation du site internet du collège

B) Synthèse du programme d'actions interdegrés

Actions envisagées par rapport aux axes prioritaires	Objectifs de l'action	Priorité(s) du référentiel travaillée(s)	Acteurs impliqués	Élèves concernés	Critères d'évaluation envisagés
Echanges épistolaires entre les élèves de CM2 et les élèves de sixième (correspondance, questionnaires, rencontres). Immersion des élèves de CM2 dans le collège et activités vécues avec des élèves de sixième (rallye disciplinaire, cross du collège et validation de l'attestation « 1ers secours »).	Préparer les élèves de CM2 au collège. Développer les compétences orales des élèves en les enseignant explicitement.	Programme d'action écoles/collège Avenant annuel. Axes 1 et 4 du référentiel.	Tous les PE de cycle trois et les professeurs de sixième.	Tous les élèves de cycle trois du REP et les élèves de sixième.	Résultats en français au palier 2 du socle commun (production d'écrit). Nombre de PPRE passerelles. Nombre d'orientations SEGPA Résultats obtenus au DNB.
Projet de littérature partagé entre les élèves de CM2 et les élèves de sixième (échanges d'ouvrages et de lectures critiques) et rencontre avec un auteur.	Rendre les apprentissages plus explicites, donner du sens aux activités et y associer les élèves. Développer les compétences orales des élèves en les enseignant explicitement.	Programme d'action écoles/collège Avenant annuel. Axes 1 et 4 du référentiel.	Tous les PE de cycle trois et les professeurs de sixième.	Tous les élèves de cycle trois du REP et les élèves de sixième.	Résultats en français au palier 2 du socle commun et aux évaluations 6 ^e (compréhension) PPRE, SEGPA, DNB
Participation à un projet collectif et à un écrit informatif dans le cadre d'une collaboration interdegrés (journal du REP intégrant la production d'articles issus du 1 ^{er} et du second degré).	Engager différentes classes du REP dans un projet de production. Écrire pour communiquer en valorisant les actions (notamment auprès des familles). Développer les compétences orales des élèves en les enseignant explicitement.	Programme d'action écoles/collège Avenant annuel. Axes 1, 3 et 4 du référentiel.	Tous les PE et des professeurs de sixième.	Tous les élèves de cycle trois du REP et des élèves de sixième.	Résultats fin GS, palier 1, évaluations CE2, palier 2 et évaluations 6 ^e (production d'écrit) PPRE, SEGPA, DNB

Actions envisagées par rapport aux axes prioritaires	Objectifs de l'action	Priorité(s) du référentiel travaillée(s)	Acteurs impliqués	Élèves concernés	Critères d'évaluation envisagés
<p>Visite des familles lors de la porte ouverte du collège (découverte, questions-réponses, rencontre avec les professionnels). Mise à disposition d'un espace parents dans l'enceinte du collège (espace dédié) et participation des parents aux APC dans l'école.</p>	<p>Associer les familles à la scolarisation des futures élèves de sixième et faciliter leur accompagnement.</p>	<p>Programme d'action écoles/collège. Avenant annuel. Axes 2, 3 et 4 du référentiel.</p>	<p>Tous les enseignants et les professeurs du collège.</p>	<p>Tous les élèves du REP.</p>	<p>Participation des familles aux conseils de classe et aux différentes actions du collège.</p>
<p>Présentation du projet de REP aux nouveaux enseignants et accompagnements spécifiques.</p>	<p>Informier et accompagner les nouveaux enseignants (équipe de direction du collège, directeurs, coordonnateur REP, l'IA-IPR et l' IEN de MORTAIN).</p>	<p>Programme d'action écoles/collège. Avenant annuel Axes 5 et 6 du référentiel</p>	<p>Tous les enseignants et les professeurs du collège.</p>	<p>Tous les élèves du REP</p>	<p>Nombre de réunions d'information sur le projet de REP. Nombre de concertations inter-équipes autour des actions à mener. Nombre d'animations pédagogiques spécifiques.</p>
<p>Stages annuels REP interdegrés dans le cadre du PAF.</p>	<p>Mettre en place des actions de formation continue (1^{er} degré et interdegrés).</p>	<p>Programme d'action écoles/collège. Avenant annuel Axes 5 et 6 du référentiel</p>	<p>Tous les enseignants des écoles et les professeurs de sixième.</p>	<p>Tous les élèves des écoles du REP et de sixième.</p>	<p>Nombre d'actions de formations spécifiques REP 1er degré. Nombre de stages. Nombre d'actions menées en référence aux préconisations des stages.</p>
<p>Suivi et accompagnement des équipes pédagogiques par l'IA-IPR, l'IEN, les CPC, la direction du collège et le coordonnateur du REP.</p>	<p>Mutualiser les réflexions, croiser les analyses et partager les outils (par cycles, écoles et au niveau du collège).</p>	<p>Programme d'action écoles/collège. Avenant annuel Axes 5 et 6 du référentiel</p>	<p>Tous les enseignants et les professeurs du collège.</p>	<p>Tous les élèves du REP</p>	<p>Nombre de sollicitations des PE. Nombre d'accompagnements réalisés. Nombre de suivis réalisés par le coordonnateur. Nombre d'outils mutualisés à l'échelle du REP.</p>

Actions envisagées par rapport aux axes prioritaires	Objectifs de l'action	Priorité(s) du référentiel travaillée(s)	Acteurs impliqués	Élèves concernés	Critères d'évaluation envisagés
Réunion du comité de pilotage (deux fois/an) et concertations régulières des pilotes à l'échelle de l'interdegrés.	Piloter et faire fonctionner le réseau dans le cadre du projet de REP (4 ans) en cohérence et en articulation entre les deux degrés.	Programme d'action écoles/collège. Avenant annuel Axe 6 du référentiel	Tous les PE et les professeurs du collège.	Tous les élèves du REP	Nombre de réunions du comité de pilotage. Nombre de concertations.
Bilan et actualisation des actions du projet de REP (avenant annuel) en lien et en cohérence interdegrés.	Evaluer les effets du projet de REP sur les résultats des élèves et sur les pratiques enseignantes (tableaux de bord, suivis de cohortes....).	Programme d'action écoles/collège. Avenant annuel Axe 6 du référentiel	Tous les PE et les professeurs du collège.	Tous les élèves du REP	Résultats en fin de GS, à l'évaluation nationale CE2, aux paliers 1 et 2 du socle commun, à l'évaluation 6ème, au DNB. Nombre d'actions développées entre les deux degrés.
Exposition de travaux d'élèves (au moins une fois/an), communication à la presse locale d'une action remarquable (une fois/an) et présentation d'actions porteuses sur le site de la circonscription de MORTAIN et du collège de VILLEDIEU-LES-POÊLES	Valoriser les actions du REP et communiquer sur les bonnes pratiques (innovation pédagogique).	Programme d'action écoles/collège. Avenant annuel Axe 6 du référentiel	Tous les PE et les professeurs du collège.	Tous les élèves du REP	Fréquence des expositions et des articles dans la presse locale. Taux de participation des familles. Consultation des sites dédiés (IEN et collège).

V. Dispositifs particuliers et missions du coordonnateur.

A) Rôle et contributions du coordonnateur du REP

Le coordonnateur est un enseignant d'une école du réseau qui exerce sa mission à mi-temps. Il est nommé à titre provisoire, reconductible d'année en année pour une durée de quatre ans, doté d'une lettre de mission qui peut annuellement faire l'objet d'un avenant et être discutée dans le cadre d'un entretien avec les pilotes.

Champ institutionnel

Une rencontre régulière du chef d'établissement, de l'IEP et de l'IA-IPR référent est instituée. Le coordonnateur y est régulièrement associé.

Il est associé à l'écriture du projet et à son évaluation en lien avec les instances académiques. Il aide à la mise en œuvre des actions qui découlent du projet dans les écoles.

Il est partie prenante d'un pilotage partagé 1^e et 2nd degré.

Il participe au conseil école /collège et prépare le comité de pilotage Education Prioritaire.

Il assure un lien avec le CAREP et le CARDIE.

Il assure le suivi d'un tableau de bord.

Il participe au recensement des besoins de formation.

Il assure l'interface avec les enseignants du 1^{er} et du 2nd degré.

Il est impliqué dans l'accueil des nouveaux collègues, notamment par un stage nouveaux entrants.

Il aide les enseignants pour les demandes de financement des actions du projet en relation avec la gestionnaire du collège et des partenaires.

Le coordonnateur dispose d'un bureau, d'une ligne de téléphone, d'un ordinateur portable connecté à internet, d'une adresse courriel spécifique dédiée à la fonction et d'un téléphone portable.

Champ pédagogique

Il participe à la formation des enseignants du réseau et à la formation des nouveaux enseignants entrants dans le réseau.

Il aide à analyser les besoins des élèves et le suivi des parcours : PPRE, élaboration d'outils, indicateurs liés au projet de réseau.

Il veille à la cohérence et à l'articulation des dispositifs d'aides dont peuvent bénéficier les élèves.

Il accompagne des actions pédagogiques dans les classes en lien avec le projet de réseau et les diffuse dans le réseau et au delà.

Il accompagne avec les conseillers de circonscription des dispositifs type PMQC (Plus de Maîtres que de Classe) et MTA (Moins de Trois Ans). Il participe à l'évaluation des dispositifs en recensant les besoins des enseignants, les difficultés rencontrées et leur impact sur les élèves.

Il veille à une diversification des modalités d'information et de communication écoles-familles.

Il favorise le travail collectif des équipes éducatives du REP pour soutenir les transformations de pratiques pédagogiques.

Il est acteur de la continuité 1^{er}/ 2nd degré.

Il est impliqué dans la recherche et dans la formation et bénéficie des actions de formation à l'échelle académique conduites par le CAREP.

Champ partenarial

Les relations sont établies, notamment par le coordonnateur, avec le délégué aux affaires scolaires de chaque municipalité du réseau, de l'INTERCOM de Villedieu-les-Poêles, ainsi qu'avec le coordonnateur du PESL (plan éducatif social local).

Il participe à la mise en cohérence du temps scolaire et du hors temps scolaire.

Il collabore avec les partenaires éducatifs, culturels et sociaux concernés par les actions du projet de

réseau.

Il assiste les pilotes du réseau dans leur relation avec les partenaires extérieurs, notamment dans le cadre des politiques des communes et de l'INTERCOM.

Il siège aux équipes pluridisciplinaires du PESL et assure le lien entre cette instance et les directeurs et principaux de collège.

Il impulse et coordonne différents dispositifs.

Il valorise par des actions de communication des actions à l'interne et à l'externe de l'Éducation nationale.

B) Accompagnement Personnalisé

Accompagnement Personnalisé – Le cadre institutionnel

L'accompagnement personnalisé en classe de sixième permet de renforcer l'accueil et le suivi des élèves de sixième, ainsi que la liaison entre l'école primaire et le collège. Il remplace l'aide aux élèves et l'accompagnement de leur travail personnel.

Il dure **deux heures par semaine** et :

- aide l'élève à devenir un collégien dans l'organisation de son travail
- propose du soutien ou de l'approfondissement.

Pour quels élèves ?

L'accompagnement personnalisé s'adresse à **tous les élèves de classe de sixième**. Les deux heures qui lui sont consacrées dans chaque division, peuvent être traitées conjointement ou séparément. Par exemple, une heure peut être destinée à tous les élèves et une heure dédiée aux élèves à besoins spécifiques. L'une et l'autre peuvent également être annualisées (36 ou 72 heures accentuant la personnalisation de la prise en charge).

Les groupes d'accompagnement personnalisé peuvent évoluer en cours d'année.

Pour quoi faire ?

Les activités conduites avec les élèves durant les heures d'accompagnement personnalisé poursuivent quatre objectifs :

- **faire acquérir le palier 2**
- **accompagner le travail de sixième**
- **favoriser l'autonomie et l'acquisition de méthodes de travail**
- **renforcer la culture générale**

Pour quels enseignants ?

Ces heures peuvent être assurées par un professeur de l'élève ou un autre professeur du collège, des écoles, de Segpa, d'Ulis, etc.

L'accompagnement personnalisé pour tous les élèves à partir de la rentrée scolaire 2016

L'accompagnement personnalisé s'inscrit dans le cadre général de l'accompagnement pédagogique, qui vise l'inclusion scolaire de tous les enfants et cherche à soutenir leur capacité à apprendre et à progresser.

À partir de la rentrée scolaire, tous les élèves du collège bénéficient d'un accompagnement personnalisé à raison de :

- trois heures par semaine en classe de 6e
- une à deux heures par semaine pour les élèves de 5e, 4e et 3e

Tous les enseignants sont concernés dans la mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé dont les modalités sont discutées en conseil pédagogique.

Accompagnement Personnalisé au collège du Dinandier pour l'année 2015/2016.

L'accompagnement personnalisé au collège vise essentiellement les élèves de 6e : 2 heures prévues à leur emploi du temps hebdomadaire encadrées par des professeurs, et 2 à 3 heures de « travail accompagné » encadrées par des assistantes d'éducation. Pour l'accompagnement personnalisé, les 3 classes sont réparties en 4 groupes de besoin. La composition de ces groupes pouvant varier d'une période à l'autre (6 semaines en moyenne). Les effectifs de ces groupes varient d'une petite vingtaine pour les élèves les plus autonomes à 8-10 pour les élèves les plus en difficulté. Pour ces derniers, les séances d'accompagnement personnalisé s'appuient sur le dispositif « D'Col », accompagnement interactif du CNED en ligne mis en place par disciplines en français, mathématiques et anglais. Mais l'accompagnement personnalisé n'est pas que disciplinaire. Il commence en début d'année par un soutien méthodologique dans un but d'apprentissage de l'autonomie et se poursuit pour les élèves qui en ont le plus besoin.

Évolution du dispositif pour la rentrée 2016.

Dans le cadre de la mise en place de la réforme du collège, l'accompagnement personnalisé va être étendu à tous les niveaux de manière statutaire : 3h en 6e et de 1h à 2h pour les autres niveaux. De plus, dans la continuité des heures de « travail accompagné » mises en place en 2015 et dans le cadre de l'entrée en REP, des heures d'« étude accompagnée » (prises sur la part d'autonomie de l'établissement) seront mises en place pour tous les niveaux, encadrées par des professeurs. Pour ces dernières, il s'agit pour le professeur d'accompagner l'élève dans la méthodologie et l'autonomie de son travail personnel. En revanche, les heures d'accompagnement personnalisé devant désormais s'inscrire dans les disciplines (et participer en cela à l'avancement du programme), elles ne seront plus apparentes sur les emplois du temps des élèves. Dans la continuité de méthodes pédagogiques déjà mises en place, l'accompagnement personnalisé fera désormais partie intégrante de la pratique des enseignants à chaque séance, par la constitution de petits groupes au sein même de la classe et par la différenciation pédagogique.

C) Moins de trois ans.

Les enseignants de maternelle n'ont pas attendu l'entrée dans le réseau pour scolariser les enfants de moins de trois ans. Tous sont conscients qu'une scolarisation en TPS (Toute Petite Section) est un levier pour certains élèves mais que la qualité de celle-ci dépend bien évidemment de la capacité d'accueil et de la maturité de l'enfant.

Ecoles	RPI Sainte Cécile / Chérencé	Coulouvray	RPI La Lande d'Airou / Bourguenolles	RPI Fleury/La Bloutière	Villedieu
Classes et effectifs	17 TPS/PS 21 MS/GS	26 TPS/PS/MS/GS	27 TPS/PS/MS 19 GS/CP	26 TPS/PS/MS 27 MS/GS 23 GS/CP	20 TPS/PS 20 PS 23 MS/GS 23 MS/GS
TPS	3 (soit 8% de l'effectif)	4 (soit 15 % de l'effectif)	6 (soit 13% de l'effectif)	4 (soit 6% de l'effectif)	9 (soit 10% de l'effectif)
Historique	Toujours	Toujours	Toujours	Toujours	Toujours
Forme et périodicité de l'accueil	2 rentrées Septembre et Janvier	2 rentrées Septembre et Janvier	Tout au long de l'année en privilégiant septembre et janvier.	Septembre mais étalement envisageable	2 rentrées Septembre et Janvier
Critères d'accueil	Propreté et Maturité	Propreté. Effectif de la classe. Date de naissance	Propreté. Effectif de classe	Propreté. Effectif de classe	Propreté.
Remarques, questions diverses.	<p>La scolarisation des TPS sur notre territoire est indispensable pour favoriser leur curiosité et pour leur permettre de construire des compétences fondamentales (éveil, langage, socialisation...).</p> <p>Réflexion sur « l'espace » dans la classe qui est déterminant sur la qualité de la scolarisation.</p>				

D) Plus de maîtres que de classes

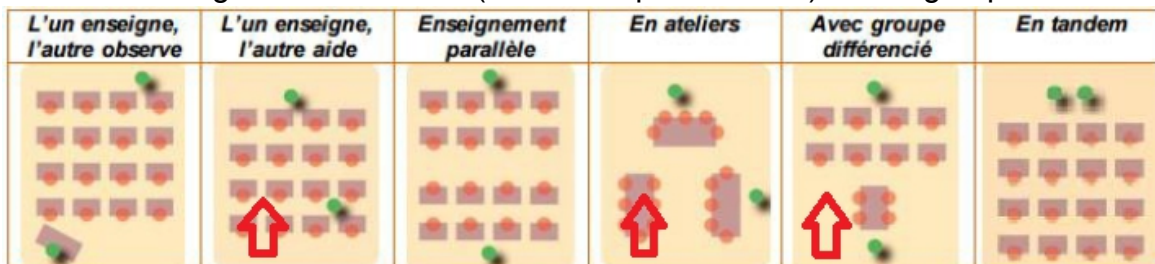
Le dispositif « Plus de Maîtres Que de Classes » (PMQC) est mis en place depuis la rentrée 2015. Dans la Manche, les maîtres supplémentaires sont les directeurs des écoles et RPI. Ils co-interviennent avec les professeurs des écoles un jour par semaine.

a) Première synthèse du dispositif réalisée par le coordonnateur.

Forme de co-intervention

Les formes qui reviennent le plus souvent sont :

- en ateliers - l'un enseigne et l'autre aide (tout le temps le PMQC) - avec groupes différenciés.



A noter que deux écoles ont expérimenté un dispositif différent en utilisant les compétences des enseignants « spécialisés » :

- à Villedieu élémentaire : participation de l'enseignant de l'ULIS (CAPA-SH) 4 enseignants/3 classes
- à Coulouvray : participation de l'enseignante d'adaptation (RASSED)

Progrès observés chez les élèves

Tous les enseignants semblent unanimes pour dire que les progrès ne sont pas observables pour l'instant, c'est encore trop tôt. Cependant, dans certains domaines très ciblés, comme le graphisme à La Lande, les progrès ont été visibles dès les premières interventions.

Beaucoup de collègues ont trouvé les élèves enthousiastes à l'idée de travailler avec le PMQC car il a un regard différent des élèves.

Que permet le dispositif ?

Les travaux avec des petits groupes permettent une gestion plus fine des difficultés rencontrées par les élèves. D'une manière générale, tous s'accordent à dire que plus le groupe d'élèves est restreint plus la gestion des hétérogénéités est facilitée.

Dans les dispositifs où le PMQC intervient en tant qu'aide dans la classe, cela semble bénéfique pour les élèves car cette aide évite les décrochages et permet aussi un cadrage. Le PMQC apporte un autre regard envers l'élève.

Même si le dispositif spécifique a démarré récemment, les enseignants semblent tous d'accord pour le trouver intéressant et bénéfique pour les élèves les plus fragiles.

Quelles sont les difficultés rencontrées ?

Globalement, tous les enseignants évoquent un manque de temps pour la préparation et pour les échanges avec le PMQC. Ce manque de temps pour travailler en équipe sur le dispositif a occasionné quelques dysfonctionnements.

Dans les RPI, le problème des écoles sur sites différents ne semble pas avoir constitué une difficulté pour la mise en œuvre. Cette contrainte était connue avant la mise en place du dispositif et elle n'a été que très peu évoquée par les enseignants que j'ai rencontrés. A priori, je pensais qu'ils allaient d'abord évoquer cette question mais ça n'a pas été le cas.

Quelles améliorations pourraient être apportées ?

Majoritairement, ce qui est souhaité par tous les collègues, c'est du temps de préparation en amont et en équipe (PMQC et enseignant référent). Tous veulent limiter les dysfonctionnements et sont conscients de la nécessité d'une préparation affinée et concertée entre les enseignants.

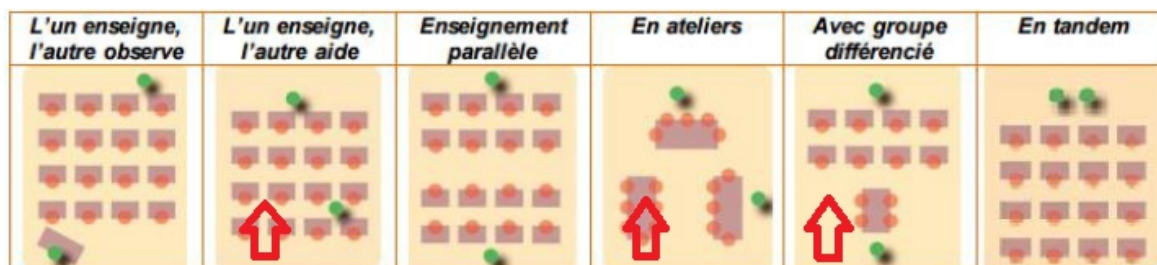
b) Deuxième synthèse du dispositif réalisée par le coordonnateur.

Évolution des formes d'intervention

Les formes d'intervention les plus présentes sont :

- Avec un groupe différencié - En ateliers - L'un enseigne et l'autre aide

A noter que certains enseignants ont tenté des nouvelles formes, par exemple, en parallèle (Sainte Cécile). Les mêmes acteurs vont tester la forme dans laquelle le PMQC gère la séance et l'enseignant devient observateur de sa propre classe.



Certaines écoles (Coulouvray, Villedieu maternelle) ont conservé la forme d'intervention de la première période car l'organisation fonctionnait et les élèves étaient impliqués.

Les autres écoles ont diversifié les interventions en essayant que celles-ci bénéficient à un maximum d'élèves de différentes classes.

Pour toutes les classes visitées, le dispositif semble clair. Les PMQC ont compris leur rôle et sont investis. Concernant les domaines dans lesquels ils interviennent, tous ont correctement ciblé des fondamentaux (oral, phonologie, production d'écrit, lecture, numération...).

Que permet le dispositif ?

Pour les écoles qui ont conservé la même forme qu'à la première synthèse, cela a permis d'affiner les compétences travaillées. La régularité de la forme d'intervention rassure les élèves et leur permet d'avoir des habitudes de travail.

Les remarques sont souvent identiques à la 1ère synthèse :

- Bienveillance/regard positif du PMQC.
- Il permet la mobilisation des élèves, le cadrage et évite les décrochages.
- Les PMQC qui enseignent en maternelle trouvent que le dispositif est très enrichissant. Il leur permet de s'interroger sur leurs pratiques personnelles. Beaucoup s'interrogent aussi sur « le comment faire » : comment aborder une notion, comment expliquer à un élève notamment quand la notion est complexe ?

Quelles sont les difficultés rencontrées ?

Les difficultés majeures sont le manque d'anticipation et de temps pour préparer en amont. Certains PMQC aimeraient être prévenus à l'avance, notamment quand ils vont travailler sur une notion complexe ou méconnue. D'autres enseignants réclament un temps de préparation en équipe et en amont pour que le PMQC soit au clair avec la notion, la démarche, etc. **Le PMQC, qui est acteur, peut aussi être concepteur de séance.**

Évolution par rapport à la dernière synthèse : les enseignants qui ne connaissaient pas les formes du dispositif et ceux qui avaient mal ciblé le domaine d'intervention du PMQC, semblent en avoir une meilleure connaissance, ce qui a permis un fonctionnement plus fluide.

Des progrès ont-ils été observés ?

Majoritairement, tous les enseignants s'accordent à dire que les progrès sont visibles quand la difficulté de l'élève est ponctuelle mais que les progrès sont peu lisibles chez les élèves les plus fragiles.

Tous les enseignants visités ont conscience qu'il faut du temps pour que les progrès soient mesurables chez les élèves les plus fragiles et pensent que la régularité du dispositif sera un levier porteur avec le temps.

Certains collègues ont repéré des progrès pour des compétences très ciblées, en graphisme, par exemple.

VI. Conclusion

La réflexion partagée et la conception conjointe du projet de REP ont permis à chaque acteur de mieux connaître le contexte du secteur de collège de Villedieu-Les-Poêles, de mieux identifier les besoins et d'élaborer des pistes d'évolution formalisées en terme d'actions, d'outils et de dispositifs mutualisés ou complémentaires.

La recherche de continuité et de cohérence des apprentissages est au centre des préoccupations, ainsi que la primauté du travail d'équipe et la collaboration avec les partenaires.

La connaissance réciproque engagée lors des stages interdegrés des deux dernières années (différenciation pédagogique et mise en œuvre des parcours) a contribué à la mobilisation des enseignants des deux degrés. A l'échelle des écoles du secteur de collège, le projet de REP devient la référence exclusive et se substitue au projet d'école de chaque groupe scolaire (en accord avec M. le Directeur Académique de la Manche).

La phase d'élaboration du projet a fait émerger de nombreux questionnements, débats, propositions... Au delà des intentions, la mise en œuvre effective et les bilans d'étape (avenants) vont permettre de poursuivre la réflexion, de renforcer les échanges, d'associer les parents et les partenaires, de faire évoluer les pratiques et progressivement de mieux faire réussir tous nos élèves en améliorant l'efficacité des actions des équipes pédagogiques et éducatives.

VII. Annexes

A) Fiches « Action »

Les trois fiches « Action » sont le fruit d'un travail commun entre enseignants lors du stage interdegrés. Après des observations croisées (1er et 2d degré), ces fiches co-construites sont l'aboutissement d'une réflexion sur la démarche enseignante et le parcours de l'élève. Elles constituent des ressources, des repères et des objets de réflexion pour tous les enseignants du REP, notamment pour ceux qui n'ont pas participé directement aux formations interdegrés proposées durant les deux dernières années scolaires.

Fiche action N°1: Expliciter

Besoins identifiés

Les élèves ont besoin d'avoir une vision claire de ce qui est attendu (finalité de la tâche), il faut lever les ambiguïtés (les implicites) et expliciter les procédures.

Compétences visées

Adopter une posture réflexive.

Être autonome dans la tâche.

Actions proposées

L'action proposée est l'élaboration d'une « séance type » transférable à toutes les disciplines et à tous les niveaux de classe dans laquelle l'enseignement est explicite. Il existe des éléments qui sont incontournables dans une séance explicite, ils sont listés dans « modes et formes de travail ».

Modes et formes de travail

Phases de la séance	Recommandations	Consignes pour l'élève et pistes pour l'enseignant.
Avant la séance	Anticiper les obstacles et les procédures possibles des élèves	Prévoir des dispositifs de remédiation : coups de pouce, aide, étayage, reformulation
Conditions de mise au travail	Préparer l'élève à entrer dans la matière	Créer un rituel qui permet à l'élève de passer d'un état ludique à un état propice aux apprentissages
Début de la séance	Rappel de la séance précédente	Refaire le chemin de ce qui a été fait par des questionnements de l'enseignant : Rappelle-nous quelle a été la conclusion de la séance passée? Peux-tu nous rappeler les points importants de la séance précédente?
Entrée dans la tâche	Les élèves doivent comprendre ce que l'on attend	Questionnement possible : - à quoi ressemblera cet exercice lorsque vous l'aurez réussi ? - A quoi faut-il faire attention ?(contraintes et anticipations) - Qu'est-ce qui va me permettre de dire si c'est réussi ? (Critères de réussite)
Pendant la séance	Au cours de la tâche, suspendre l'activité pour expliciter les procédures Proposer de ré-orienter la tâche pour faire évoluer l'activité des élèves	Confronter les différentes idées des élèves, en collectif ou en groupe. Rappel des critères de réussites
Institutionnalisation	Passage du « réussir » au « comprendre ».	Élaboration co-construite.
fin de la séance	Dégager les axes importants afin que chaque élève clarifie et s'approprie les apprentissages	Refaire le chemin de la séance par un questionnement. Qu'est qu'on a fait aujourd'hui ? Qu'est qu'on a appris aujourd'hui ? Rappelle nous quelle a été la conclusion de la séance ? Peux tu nous rappeler les points importants de la séance ?

Mesure des effets et perspectives

Mesure des effets : réussite des élèves lors de la tâche finale. Être autonome sur une tâche de transfert.

Perspectives : Proposer des pictogrammes/questionnements aux élèves pour clarifier la modélisation de la séance.

Fiche action N°2: Différencier

Besoins identifiés

Progresser en fonction de ses compétences et de son mode d'apprentissage.

Compétences visées

Sélectionner des informations spécifiques dans le cours.

Devenir acteur de ses apprentissages (savoir demander de l'aide / chercher de l'aide) : autonomie.

Évaluer et adapter.

Actions proposées

Ritualisation des apprentissages, explicitation des attentes et annonce des étapes.

Évaluations formatives en milieu de séquence pour déterminer les aides.

Consultation de fiche-outils en fonction des compétences travaillées.

Allègement de la charge de travail des élèves en difficulté par exemple en fournissant une partie des traces écrites.

Contrat de progrès qui explicite les attentes en début de séquence, bilan à chaque fin de séance.

Modes et formes de travail

Variation des modalités de travail (groupes, ateliers, travail individuel...)

Mise en place de tutorat / entraide.

Adapter le niveau de difficulté des consignes en proposant des énoncés plus ou moins explicites.

Mesure des effets et perspectives

Envie d'apprendre.

Meilleure implication.

Amélioration des résultats.

Fiche action N°3: Construire l'autonomie de l'élève en classe

Besoins identifiés

- gestion problématique du matériel pour certains élèves (oublis, problèmes de tenue des cahiers)
- manque d'autonomie dans la mise au travail : recherche d'approbation dans le regard de l'enseignant, manque de confiance
- difficulté à utiliser les ressources disponibles (dictionnaires, Bescherelle, cours dans la cahier) et à identifier les aides utiles
- difficulté à faire abstraction d'un obstacle pour poursuivre le travail en cours (passer à la suite quand on bloque)
- difficulté à rendre efficace le travail de groupe

Compétences visées

- Être capable d'organiser et gérer son matériel, à la maison comme en classe.
- Savoir repérer les aides disponibles en cas de difficulté.
- Développer la confiance et l'auto-évaluation.
- S'entraider en cas de difficulté de compréhension.
- Travailler efficacement en groupe.

Actions proposées

- En situation de travail autonome, demander à ses pairs avant de solliciter l'aide du professeur.
 - Mettre à disposition des élèves des ressources généralistes (type dictionnaire) et ciblées en fonction des compétences travaillées (matériels, fiches « coups de pouce », corrigés...)
 - Mettre en place différentes modalités de travail au sein de la classe qui permettent de laisser les élèves s'organiser par eux-mêmes.
 - Expliciter davantage les attentes en terme de gestion du matériel.
 - Multiplier les modalités de travail en groupe en proposant des outils d'autorégulation.
- Travail à la maison :**
- Pronote : utilisation d'un cahier de texte en ligne plus détaillé que les leçons notées par les élèves dans l'agenda.

Modalités de travail au sein de la classe

Mise à disposition de fiches de travail en autonomie ou rallye lecture pour les élèves les plus rapides (à rendre à l'enseignant ou en autocorrection).

Mise en place de plans de travail à petite échelle (une heure de cours dans la semaine dans le second degré par exemple ou des heures ciblées dans l'emploi du temps de la semaine, dans le 1^{er} degré).

Utilisation d'un minuteur qui permet de visualiser le temps restant dans une activité.

Grille de relecture et d'autoévaluation en travail sur la langue et en production d'écrit.

Modalités de travail en groupe

- attribution de rôles dans le travail de groupe

- tutorat

- explicitation des modalités de travail en groupe par l'enseignant (les élèves ne savent pas forcément travailler en groupe) : comment échanger, prendre en compte l'avis de l'autre, demander / donner de l'aide, se répartir les tâches, gérer le temps (utilisation d'un minuteur) ?

- imaginer une progression dans l'accompagnement du travail de groupe pour aller vers davantage d'autonomie dans la répartition des tâches et la gestion du temps

Pour la gestion du matériel :

1^{er} degré :

- un élève est chargé de mettre au tableau les images qui correspondent au matériel à emporter le soir

- tutorat inter-niveaux dans le 1^{er} degré : un élève plus âgé aide un camarade plus jeune à préparer son cartable

2nd degré :

- continuer le travail en AP sur l'organisation matérielle (faire son cartable, ne pas oublier son matériel)

En commun faire expliciter aux élèves le rangement du cartable + expliciter davantage nos propres attentes

Mesure des effets et perspectives

La mise au travail est effective.

L'enseignant est moins sollicité pour conforter l'élève dans son travail.

Les élèves développent un esprit d'initiative et une confiance en eux.

Les outils mis à disposition des élèves sont plus utilisés.

Les élèves ont leur matériel et en prennent soin.

B) Outils pour les enseignants

Dès l'entrée en réseau, des outils ont été élaborés par les enseignants, par l'équipe de circonscription et par le coordonnateur à destination des enseignants pour constituer un pôle ressources interdegrés.

Le Glossaire du REP

La mise en place du réseau de Villedieu amène tous les acteurs de la communauté éducative à se rencontrer, à échanger et à travailler en équipe. La réalisation d'un glossaire permet aux différents acteurs de connaître et mieux comprendre les « éléments de langage » spécifiques à chaque degré comme les sigles, les dispositifs, les organismes, les personnels...

La bibliothèque du REP.

Une liste de toutes les séries de livres de littérature de jeunesse présents dans les écoles du réseau a été formalisée en septembre 2015. Cette liste permet de connaître les titres et le nombre d'ouvrages qu'un enseignant possède. Elle favorise les échanges d'ouvrages et l'ouverture des élèves à des œuvres littéraires diversifiées. La connaissance mutuelle de ces œuvres pourra permettre la co-construction de séances dédiées.

Le cahier de réussites

Ce cahier de réussites a été élaboré par les enseignants de maternelle du Réseau d'Éducation Prioritaire de Villedieu-les-Poêles, après l'entrée en vigueur des nouveaux programmes de cycle 1 (BO du 26 mars 2015). Il est désormais utilisé par toutes les écoles maternelles du réseau. Ce cahier de réussites s'inscrit dans une recherche d'évaluation positive et vise l'évolution des pratiques pédagogiques. La mutualisation des brevets de réussites s'opère progressivement.

Une bibliographie

Circulaire n° 2014-077 du 4-6-2014 – La Refondation de l'Éducation Prioritaire

Référentiel de l'Éducation Prioritaire – Janvier 2014

BO du 25 mars 2015 – Programme d'enseignement de l'école maternelle

BO du 26 novembre 2015 – Programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège.

« Enseigner plus explicitement » - Dossier ressource du Centre Alain SAVARY

« Difficultés d'apprentissages, processus de secondarisation et pratiques enseignantes : une hypothèse relationnelle » - Elisabeth BAUTIER et Roland GOIGOUX

« Comprendre l'échec scolaire. Élèves en difficultés et dispositifs pédagogiques » - Stéphane BONNERY

Une sitographie

Élaborée à la demande des professeurs du second degré, cette sitographie est composée de liens vers des sites « incontournables » de l'Éducation Prioritaire.

Site de l'éducation prioritaire

Basé sur les six axes du référentiel, il regroupe des ressources pour la pratique, la formation mais aussi des apports de la recherche.

<https://www.reseau-canope.fr/education-prioritaire/accueil.html>

Le site de l'Institut Français de l'Éducation (IFE)– Centre Alain SAVARY

Le centre Alain SAVARY constitue une interface entre les différents champs de la recherche en éducation, l'institution scolaire, la formation et les métiers de l'enseignement et de l'éducation dans les territoires prioritaires et au-delà.

<http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS>

L'Observatoire de Zone Prioritaire

Ce site propose des actions, des activités à mettre en place dans les réseaux d'EP. C'est un site de mutualisation de pratiques mais aussi d'échanges, de débats, de réflexion avec un objectif majeur qui est la lutte contre l'échec scolaire et l'exclusion des territoires.

<http://www.ozp.fr/>

Site du CAREP (Centre Académique des Ressources de l'Education Prioritaire)

<http://www.etab.ac-caen.fr/centre-ph-lucas/>

CARDIE de l'académie de Caen (Centre Académique de Recherche Développement Innovation Expérimentation)

<https://www.ac-caen.fr/politique-educative/soutien-et-accompagnement-aux-projets-des-equipe/linnovation-pedagogique-cardie/>

Vidéo du CARDIE de l'Académie de Caen – Banque de vidéos sur des actions menées dans l'académie.

http://www.dailymotion.com/playlist/x1sd5x_ac-caen_cardie-de-l-academie-de-caen/1#video=x39ie18

L'Expérithèque – Innovations pédagogiques

Ce site regroupe les actions innovantes menées (dans des REP ou ailleurs) dans les différentes académies.

<http://eduscol.education.fr/experitheque/carte.php>